

BAROMÈTRE DE LA FAIM 2012



Edition publiée à l'occasion du Grand Débat Relever le défi de la faim Convergences 2015, le 15 octobre 2012 à Paris

www.convergences2015.org

EDITORIAL

Jean-Michel Severino

Président de Convergences 2015

A l'échelle mondiale, une personne sur huit souffre d'une alimentation insuffisante. Cette situation moralement inacceptable est également lourde de conséquences : la faim empêche le bon développement physique et cognitif des enfants, engendre des maladies ou les aggrave, freine l'emploi et le développement économique, et alimente les tensions politiques et sociales.

Les causes de la faim sont multiples : économiques et financières, avec par exemple la volatilité des prix des matières premières agricoles et énergétiques ; environnementales et climatiques, avec les phénomènes de sécheresse, d'épuisement des sols et des ressources hydriques ; politiques et sociales, du fait des problématiques d'accaparement des sols, et plus largement des liens entre exclusion et sous-alimentation.

Cette multiplicité d'enjeux appelle une réponse concertée. C'est dans ce cadre que Convergences 2015, en ligne avec sa mission de dialogue multi-acteurs pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire, publie, avec 17 partenaires privés, publics et solidaires, le Baromètre de la faim 2012.

Lors de la 5^{ème} édition du Forum mondial Convergences 2015 en septembre 2012, les questions de souveraineté alimentaire et d'insécurité alimentaire ainsi que les problématiques de gestion de l'eau, d'énergie et la préservation des ressources naturelles occupaient une place centrale.

Cette publication, spécifiquement consacrée aux problématiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dresse l'état des lieux de la faim dans le monde. Elle présente les principaux enseignements de l'Indice de la faim dans le monde 2012, et offre des perspectives d'experts, praticiens et décideurs sur deux problématiques majeures : les liens entre la sécurité alimentaire et l'appauvrissement des ressources en terres, en eau et en énergie, et les spécificités de la crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel.

Cette 2^{ème} édition du Baromètre de la faim fait également écho aux rendez-vous internationaux majeurs de l'année qu'ont été le Forum Mondial de l'Eau, la Conférence de Rio, et l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle intervient également à un moment crucial pour la communauté internationale que constitue la réflexion sur les futurs objectifs de développement durable.

Le Baromètre de la faim 2012 se veut un outil non seulement d'information, mais également de plaidoyer. En remerciant ici les auteurs pour leurs contributions, nous appelons les décideurs à entendre les appels que nous transmettons : sécuriser les droits à l'alimentation, à la terre et à l'eau ; intégrer les considérations environnementales et sociales dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ; et protéger les populations les plus vulnérables aux chocs climatiques et économiques.

Alors que 20 pays font face à un niveau de faim « alarmant » ou « extrêmement alarmant », relever le défi de la faim nécessite d'opérer – dès aujourd'hui – un profond changement de paradigme.



© OXFAM France / Pablo Tosco

Introduction

Assurer une sécurité alimentaire durable dans un monde sous contraintes en eau, en énergie et en terres

La faim demeure un problème grave à l'échelle mondiale. Ce constat répété est une réalité qui persiste, comme le montrent les chiffres des experts, que cela soit ceux du rapport « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde » publié par la FAO, le PAM et l'IFAD, ou ceux de l'Indice de la faim dans le monde (voir présentation page 2). La publication de rapports sur la faim est utile à bien des égards. Outre le rappel annuel d'une crise qui perdure, ces indicateurs permettent d'apprécier précisément la prévalence de la faim et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans chaque pays et d'en visualiser l'évolution, afin de proposer des solutions adaptées dans le temps et l'espace à la réalité des besoins.

Mais ces chiffres sont une réalité quotidienne ou récurrente pour des centaines de millions de personnes, aux visages plus ou moins visibles. En 2011, la Corne de l'Afrique ; en 2012, le Sahel (voir cahier pages 8 et 9) ; ces crises médiatisées cachent d'autres situations de vulnérabilité et

des causes de la faim multiples.

Dans la course à la croissance économique et au développement de l'agriculture, la question des pénuries et de la dégradation des ressources naturelles a souvent été reléguée au second plan.

Or, la faim est inextricablement liée aux pressions croissantes qui s'exercent sur les ressources en terres, en eau et en énergie. Les changements démographiques, l'accroissement des revenus et les schémas de consommation qui en découlent, le changement climatique, et, parallèlement, la persistance de la pauvreté ainsi que l'inadéquation des politiques et des institutions, exercent une forte pression sur les ressources naturelles. Les récentes évolutions dans le secteur foncier, hydrique et énergétique sont autant de signaux d'alarme qui doivent nous faire réagir.

Du fait de la raréfaction des ressources naturelles, la durabilité de la sécurité alimentaire est inextricablement liée aux évolutions dans le domaine de l'eau et de l'énergie ainsi qu'aux questions foncières. Les activités non consacrées

à la production alimentaire exercent une pression sur ces ressources (voir articles page 5), notamment à cause de l'affectation de terres pour la production de biocarburants (voir articles page 10), l'urbanisation et le développement industriel.

Garantir la sécurité alimentaire, alors que nous sommes soumis à un stress énergétique et hydrique ainsi qu'à une pénurie de terres, est un défi de taille. Face à la rareté des ressources dont nous dépendons pour produire suffisamment de denrées alimentaires et nourrir le monde, il est nécessaire d'adopter une approche beaucoup plus prudente et intégrée de l'affectation des terres, de l'énergie et de l'eau. Pour éviter d'appauvrir davantage les ressources en terres, en eau et en énergie, et pour garantir à tous un accès à une alimentation suffisante et adéquate, il faut que cette production soit durable, qu'elle donne la priorité aux populations les plus pauvres (voir articles pages 5 et 6), qu'elle soit accompagnée d'une stratégie d'accès raisonné aux ressources en eau productive et potable (voir articles pages 7 et 8) et à l'énergie (voir articles page 10).

Ces stratégies reposent sur une prise en compte des facteurs qui contribuent aux pénuries de ressources naturelles, notamment le changement climatique (voir articles page 11), une gestion plus responsable des ressources naturelles par les gouvernements, ainsi qu'une plus large diffusion des solutions et financements innovants pour l'utilisation des ressources rares et la production alimentaire (voir articles pages 3 et 12). Ces stratégies n'apparaîtront pas spontanément ; il s'agit de les placer au cœur de l'agenda politique (voir article page 4), de les élaborer, et de les mettre en œuvre en impliquant et en responsabilisant l'ensemble des acteurs et territoires concernés : les opérateurs du développement, les institutions nationales et internationales, comme les collectivités locales, le secteur privé ainsi que les opérateurs locaux et la société civile (voir articles page 12).

L'utilisation judicieuse et coordonnée des ressources naturelles, ainsi que la mise en œuvre d'approches et de partenariats innovants, inclusifs et holistiques, auront un impact direct sur la sécurité alimentaire des plus vulnérables. ■

SOMMAIRE

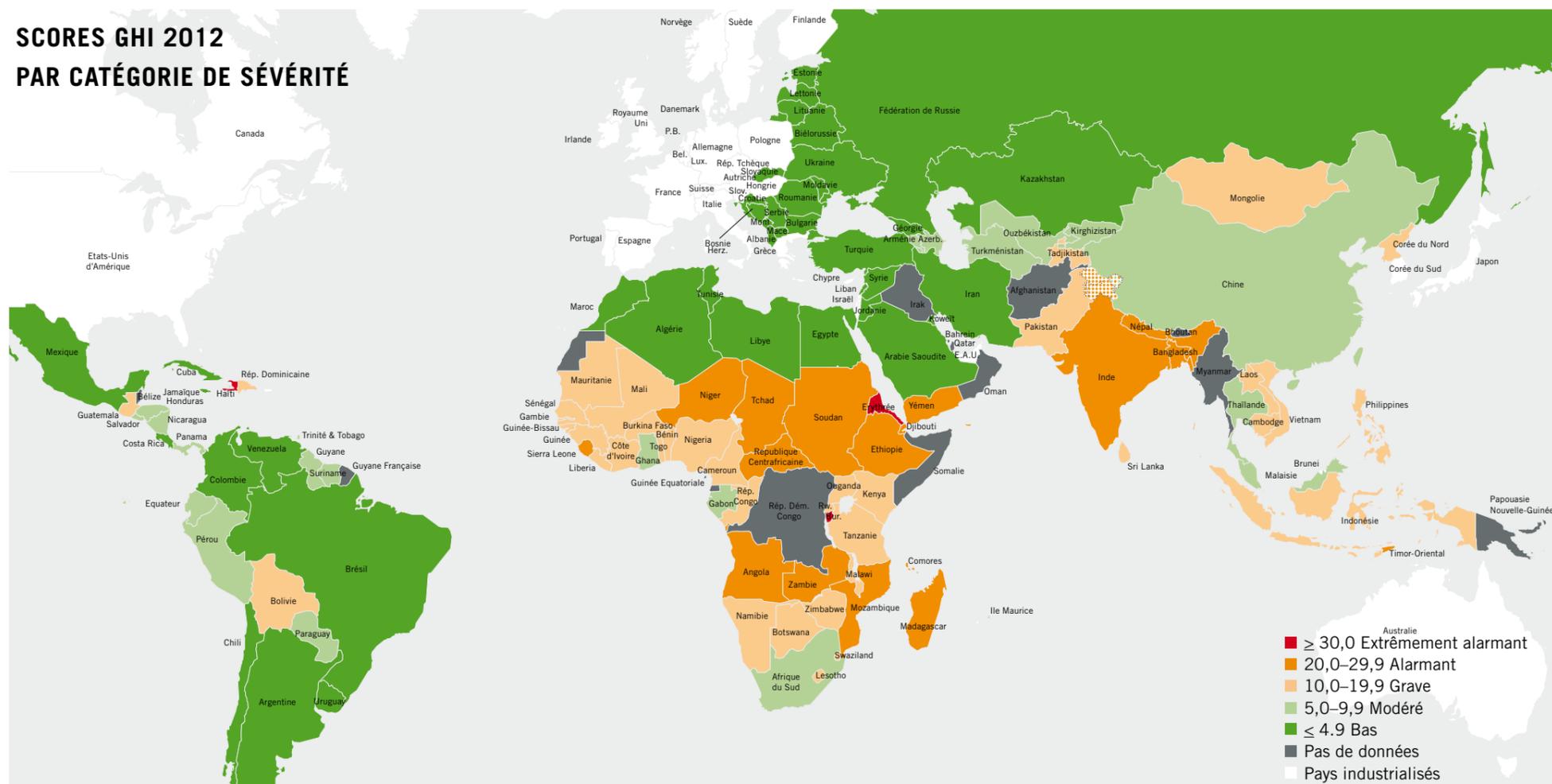
Indice de la faim dans le monde 2012 p. 2 ■ Financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition p. 3
La nutrition, espoir olympique p. 4 ■ GLOSSAIRE du Baromètre de la faim p. 4 ■ Le scandale de l'accaparement des terres p. 5 ■
Afrique de l'Ouest : l'agriculture familiale peut nourrir les villes p. 5 ■ L'agriculture dans le monde : des enjeux communs au Nord
et au Sud p. 6 ■ Nourrir l'humanité sans dommage pour l'environnement p. 6 ■ Assurer la sécurité alimentaire : l'accès à l'eau des agricultures familiales p. 7
■ Faire face au défi de l'eau en crise p. 7 ■ CAHIER Sahel p. 8-9 ■ Le Sahel : crise soudaine ou problème systémique ? p. 8 ■ L'eau, une cause oubliée de
la crise nutritionnelle au Sahel p. 8 ■ La gestion et la prévention des crises pastorales sahéliennes p. 9 ■ La résilience nutritionnelle des enfants : une priorité
pour le Sahel p. 9 ■ Insécurité alimentaire persistante et action internationale des collectivités : comment agir ? p. 9 ■ Nourrir ou conduire : il faut choisir !
p. 10 ■ Un agrocarburant pas comme les autres p. 10 ■ Afrique : la solution passe aussi par l'accès à l'énergie p. 10 ■ Construire la résilience face aux
changements climatiques p. 11 ■ Sécurité alimentaire, variabilité des pluies et mobilité humaine p. 11 ■ Entretien avec Pascal Canfin et Pierre Schapira p. 12

RÉSUMÉ

Indice de la faim dans le monde 2012

L'Indice de la faim dans le monde propose, pour la septième année consécutive, un calcul de l'évolution de la faim dans le monde ainsi qu'une analyse pluridimensionnelle de cet indicateur.

SCORES GHI 2012 PAR CATÉGORIE DE SÉVÉRITÉ



La crise alimentaire qui sévit au Sahel, la sécheresse, les conflits autour des investissements dans les terres arables du monde entier et la volatilité des prix de l'énergie et les chocs affectant l'approvisionnement énergétique témoignent de la rareté des ressources dont nous dépendons pour produire suffisamment de denrées alimentaires et nourrir le monde. Afin de nourrir durablement 9 milliards d'êtres humains, la population mondiale projetée pour 2050 et qui aura une consommation équivalente à celle de 12 milliards d'individus, il est tout à fait indispensable que, dès à présent, nous nous mettions à produire davantage de denrées avec moins de ressources et que nous utilisions les récoltes de manière plus efficace.

L'Indice de la faim dans le monde 2012, *Global Hunger Index* (GHI), publié conjointement par l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), Concern Worldwide et Welthungerhilfe, en partenariat avec ACTED, est un outil statistique qui permet de mesurer l'évolution de la faim dans le monde, de mettre en évidence les facteurs de la faim et de promouvoir la mise en place d'actions concrètes de lutte contre la faim. Le GHI 2012 s'intéresse particulièrement à la manière de garantir la sécurité alimentaire durablement dans des situations de stress hydrique, de pénurie énergétique et de rareté des terres.

LA FAIM DANS LE MONDE A DIMINUÉ MAIS RESTE « GRAVE »

Selon l'Indice de la faim dans le monde 2012, le niveau de la faim à l'échelle mondiale demeure « grave » et les progrès relatifs à la réduction du nombre d'individus souffrant de la faim ont été dramatiquement lents. Ainsi, 20 pays affichent des niveaux de faim « alarmants » ou « extrêmement alarmants ».

Le GHI mondial de 2012 a diminué de 26% par rapport au GHI de 1990, passant de 19,8 à 14,7. Le principal recul du GHI dans le monde – 2,6 points – a eu lieu entre 1990 et 1996 ; les progrès ont ensuite ralenti. Entre le GHI de 1990 et celui de 2012, 15 pays ont réduit leurs scores d'au moins 50%. 44 pays ont connu des progrès modestes et ont pu diminuer leur score GHI de 25% à 49,9%. En termes de progrès absolus entre les GHI de 1990 et de 2012, les pays qui ont le plus amélioré leurs scores sont l'Angola, le Bangladesh, l'Éthiopie, le Malawi, le Nicaragua, le Niger et le Vietnam.

Les trois pays ayant obtenu un score GHI 2012 extrêmement alarmant sont le Burundi, l'Erythrée et Haïti. Le séisme dévastateur qui a eu lieu en janvier 2010 n'est pas reflété entièrement dans l'Indice de la faim dans le monde 2012 mais il a néanmoins replongé Haïti dans la catégorie « extrêmement alarmant ». Contrairement aux dernières années, la République démocratique du Congo n'est pas classée dans la catégorie « extrêmement alarmant ». Cela est dû à des données insuffisantes.

Les scores GHI reflètent les données les plus récentes disponibles auprès des gouvernements et des agences internationales. Le rapport ne prend pas en compte l'impact des événements récents : ces statistiques ne reflètent donc pas la situation actuelle.

DES DISPARITÉS RÉGIONALES

La moyenne mondiale masque des écarts importants entre les régions et les pays. A l'échelle régionale, ce sont l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne qui ont les niveaux de faim les plus élevés. Cependant, le score GHI 2012 a diminué de 16% en Afrique subsaharienne par rapport au score GHI de 1990, de 26% en Asie du Sud et de 35% au Proche-Orient et en Afrique du Nord. L'Asie du Sud a considérablement diminué son score

GHI entre 1990 et 1996, notamment en réduisant le nombre d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale, mais n'a pas pu maintenir un tel rythme de progrès. Bien que l'Afrique subsaharienne ait accompli moins de progrès que l'Asie du Sud dans les années 1990, elle a rattrapé son retard depuis le début du millénaire, désormais son score GHI est inférieur à celui de l'Asie du Sud.

LA CONTRACTION DES RESSOURCES NATURELLES : UN DÉFI POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Désormais, la sécurité alimentaire est indissociable des développements dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de la terre. Mais ces dernières années, les changements démographiques, l'accroissement des revenus et les schémas de consommation qui en découlent, le changement climatique, et, parallèlement, la persistance de

la pauvreté ainsi que l'inadéquation des politiques et des institutions, ont exercé une forte pression sur les ressources naturelles.

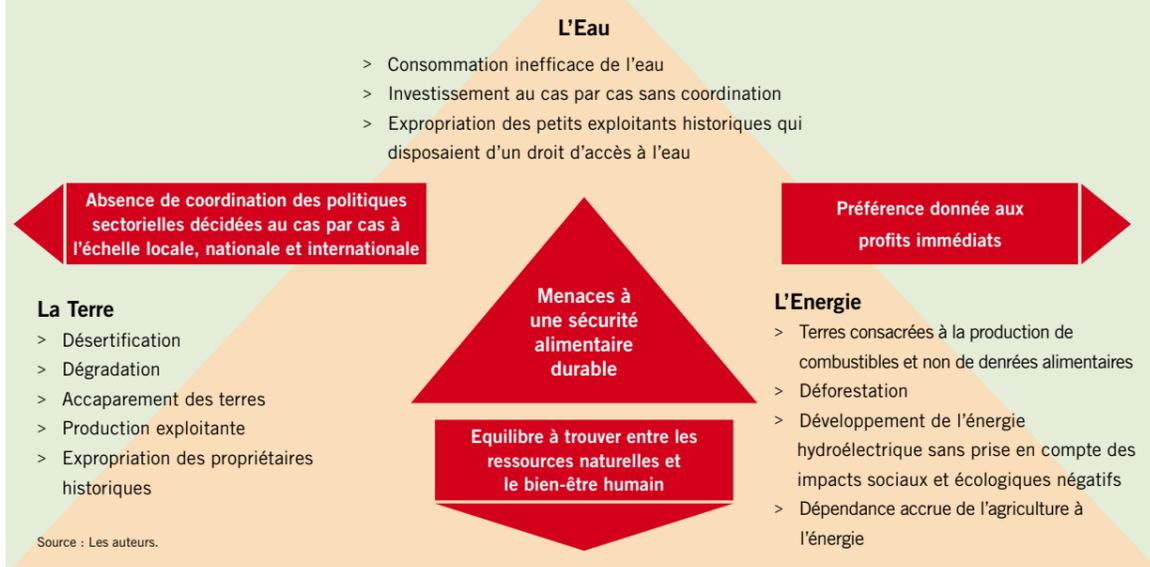
La pénurie des ressources naturelles menace la production de denrées alimentaires ainsi que l'environnement dont elles dépendent. La hausse des prix de l'énergie a des retombées négatives sur les coûts du carburant et des engrais pour les agriculteurs, augmente la demande de cultures destinées aux biocarburants par rapport aux cultures destinées à l'alimentation et accroît le prix d'utilisation de l'eau. L'agriculture s'inscrit déjà dans un contexte de pénurie des terres en terme tant de qualité que de quantité : les meilleures terres arables de la planète sont déjà mises en culture et des pratiques agricoles non durables ont entraîné une détérioration importante des sols. La rareté de terres arables conjuguée à des politiques peu prévoyantes en matière de bioénergies a entraîné de considérables investissements étrangers dans les terres d'un certain nombre

de pays en développement, ce qui représente une menace pour les droits fonciers des peuples autochtones. En outre, il existe une pénurie d'eau qui risque de s'aggraver du fait du changement climatique.

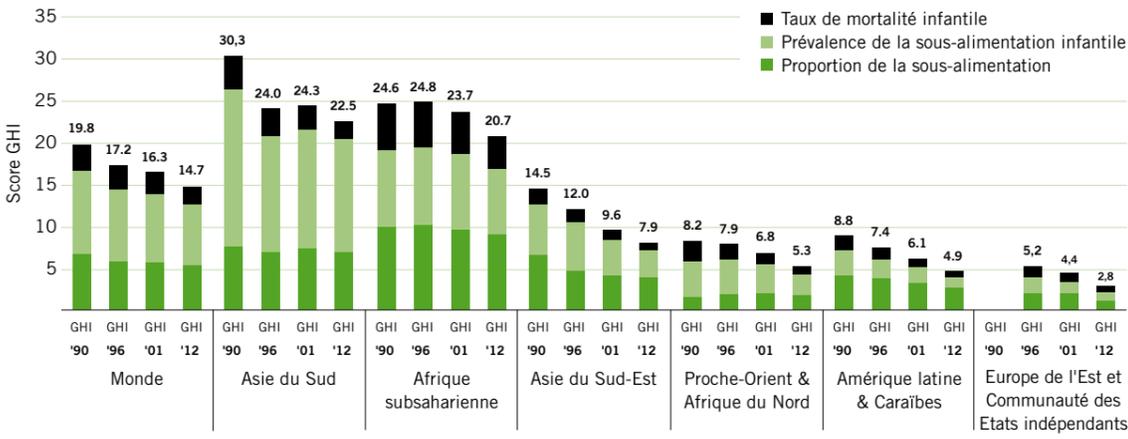
LES SOLUTIONS POUR ASSURER UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLE

La volatilité croissante des prix alimentaires et la flambée des prix des denrées alimentaires en partie due à la pénurie en terres, en eau et en énergie ont poussé de nombreux pays à repenser l'agriculture et revoir leurs stratégies en matière de sécurité alimentaire. En s'appuyant sur les résultats des recherches et sur leur expérience de terrain, les auteurs du GHI proposent des stratégies holistiques pour s'attaquer aux difficultés concernant les quatre dimensions : la terre, l'eau, l'énergie et l'alimentation. Ces recommandations reposent sur une gestion plus responsable des ressources naturelles

L'EAU, L'ÉNERGIE ET LES POLITIQUES FONCIÈRES MENACENT LA PÉRENNITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



GHI 1990, 1996, 2001 ET 2012 PAR RÉGION, ET CONTRIBUTION DES INDICATEURS AUX GHI



Notes : Pour le GHI 1990, les données sur la proportion de la population sous-alimentée sont celles de 1990-1992, les données sur la prévalence de l'insuffisance pondérale infantile sont celles de l'année la plus proche de 1990 dans la période 1988-1992 pour laquelle les données sont disponibles, et les données sur la mortalité infantile sont celles de 1990. Pour le GHI 1996, les données sur la proportion de la population sous-alimentée sont celles de 1995-1997, les données sur la prévalence de l'insuffisance pondérale infantile sont celles de l'année la plus proche de 1996 dans la période 1994-1998 pour laquelle les données sont disponibles, et les données sur la mortalité infantile sont celles de 1996. Pour le GHI 2001, les données sur la proportion de la population sous-alimentée sont celles de 2000-2002, les données sur la prévalence de l'insuffisance pondérale infantile sont celles de l'année la plus proche de 2001 dans la période 1999-2003 pour laquelle les données sont disponibles, et les données sur la mortalité infantile sont celles de 2001. Pour le GHI 2012, les données sur la proportion de la population sous-alimentée sont celles de 2006-2008, les données sur la prévalence de l'insuffisance pondérale infantile sont celles de la dernière année de la période 2005-2010 pour laquelle les données sont disponibles, et les données sur la mortalité infantile sont celles de 2010.

Financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition

L'important sous-investissement dont souffre l'agriculture dans les pays en développement, ainsi que la diminution de l'aide publique au développement (APD) dans ce secteur peuvent être des obstacles à la sécurité alimentaire d'une population mondiale croissante.

international pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition a ainsi été mis en place.

Ce groupe de travail a reçu le mandat d'élaborer, avec le soutien d'un Comité d'experts internationaux, un rapport qui sera présenté lors de la 11^{ème} séance plénière du Groupe Pilote sur les financements innovants pour le développement en février 2013 à Helsinki sous la présidence finlandaise.

Pour pallier ces difficultés, le Groupe Pilote sur les financements innovants pour le développement, initiative internationale lancée en 2006, étudie la possibilité de compléter l'APD – sans la remplacer – par des mécanismes de financement innovants (MFI). L'objectif est de garantir des financements stables et pérennes pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, permettant notamment de mettre sur pied et d'encourager de nouveaux projets.

D'ici là, une réunion du groupe de travail (Task Force) se tiendra en marge du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, à la FAO à Rome, le 18 octobre prochain, au cours de laquelle sera présenté le travail en cours du Comité d'experts. Cette réunion a pour objectif de discuter un menu d'options de mécanismes de financements innovants pour la sécurité alimentaire avec les pays membres, les organisations internationales et les ONG du Groupe Pilote sur les financements innovants pour le développement.

À l'occasion de sa 9^{ème} séance plénière, qui a eu lieu à Bamako en juin 2011, le Groupe Pilote sur les financements innovants pour le développement a conclu que les financements innovants peuvent contribuer à l'augmentation des financements notamment pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Un groupe de travail

Voir : www.leadinggroup.org

LE SECRÉTARIAT DU GROUPE DE TRAVAIL
« FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE »

MÉTHODOLOGIE

Le Global Hunger Index (GHI), ou Indice de la faim dans le monde, est un outil statistique développé par l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) qui permet de mesurer et de suivre l'évolution de la faim dans le monde.

Le GHI est calculé à partir de trois indicateurs : la proportion de la population sous-alimentée, la prévalence de l'insuffisance pondérale infantile, et le taux de mortalité infantile.

L'objectif du GHI est de susciter une prise de conscience sur les différences qui existent entre les pays et les régions par rapport à la faim et promouvoir la mise en place de programmes de lutte contre ce fléau.

Publiés chaque année, ces rapports s'adressent à un large public – décideurs politiques, bailleurs de fonds, organisations non gouvernementales, enseignants, médias, grand public – et visent à favoriser une meilleure connaissance du problème de la faim et des possibles solutions, en identifiant les facteurs de succès et d'échec des programmes de réduction de la faim.



par les gouvernements, une plus large diffusion des solutions innovantes pour l'utilisation des ressources rares et une prise en compte des facteurs qui contribuent aux pénuries de ressources naturelles, notamment le changement climatique.

Afin de gérer de manière durable les ressources naturelles, il faut garantir les droits fonciers et le droit à l'eau, de mettre un terme aux subventions inefficaces dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des engrais et de créer un environnement macroéconomique qui promeuve une gestion efficace des ressources naturelles. Il est indispensable d'augmenter le nombre de solutions techniques, notamment celles qui permettent la préservation des ressources naturelles et prônent une gestion efficace des terres, de l'énergie et des engrais. Il est également urgent de maîtriser les facteurs de la rareté des ressources naturelles, tel que le changement démographique, en prenant en compte l'accès des femmes à l'éducation et à la santé reproductive, en

augmentant les salaires et en réduisant les inégalités. Même si garantir une sécurité alimentaire mondiale et durable est un défi de taille, cet objectif peut être atteignable et abordable mais il est impératif d'agir rapidement. Le GHI propose les recommandations suivantes :

- Gouvernance responsable des ressources naturelles (se doter d'un cadre réglementaire adapté) :**
 - Garantir les droits fonciers et les droits liés à l'eau,
 - Supprimer graduellement les subventions,
 - Créer un environnement macroéconomique propice.
- Renforcer les approches techniques :**
 - Investir dans les technologies de production agricole qui permettent une plus grande efficacité hydrique, énergétique et foncière,
 - Promouvoir les approches qui entraînent une utilisation plus efficace de la terre, de l'eau et de l'énergie

tout au long de la chaîne de valeur, c. Eviter l'épuisement des ressources grâce aux suivis et évaluations des stratégies appliquées en matière d'eau, de terre, d'énergie et de systèmes agricoles.

- S'attaquer aux facteurs responsables de la pénurie des ressources naturelles (gérer les risques) :**
 - Prendre en compte le changement démographique, promouvoir l'accès des femmes à l'éducation et à la santé reproductive,
 - Accroître les revenus, réduire les inégalités et promouvoir des modes de vie durables,
 - Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter grâce à l'agriculture.

INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE 2012

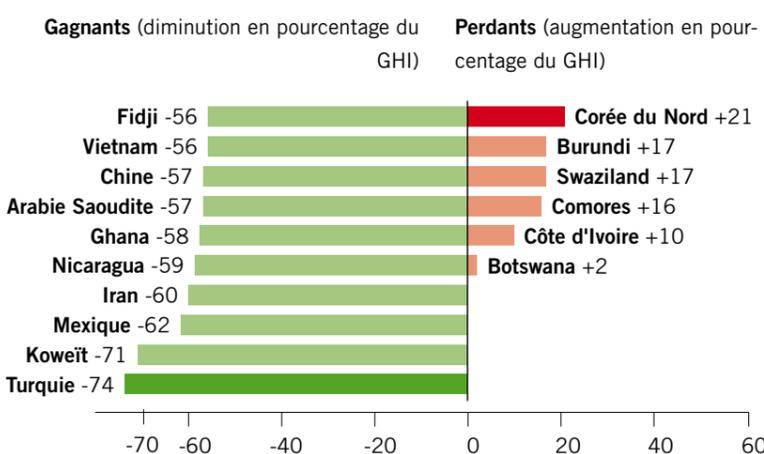
DÉFINITIONS

Agrocarburants : Egalement appelés biocarburants, ces carburants à base d'alcool, d'huile ou sous forme de gaz sont obtenus à partir de diverses plantes (respectivement canne à sucre, betterave et blé ; colza, palme, tournesol et soja ; et fermentation de matière organique). Afin de limiter leurs impacts négatifs, une nouvelle génération d'agrocarburants, produite à partir de la cellulose présente dans la paille, les arbres ou les algues a vu le jour. Il faut distinguer les agrocarburants en filière longue des agrocarburants paysans en filière courte (voir articles page 10).

Crise des prix : Forte hausse ou baisse de prix sur une période réduite. La crise des prix alimentaires de 2007-2008, résultant d'une forte augmentation des cours du blé, du riz et autres céréales, a donné lieu à des émeutes dites de la faim dans de nombreux pays, témoignant de la détresse et de la colère de leurs habitants face aux difficultés à s'alimenter. Les producteurs bénéficient normalement d'une telle situation, qui conduit à une augmentation de leurs revenus. En revanche, la hausse du prix des denrées alimentaires a de lourdes conséquences pour les consommateurs pauvres. Cela est particulièrement le cas au Sud, où l'alimentation représente une part importante du revenu (plus de 50 %), et a fortiori dans le cas de pays ne disposant pas d'une production agricole suffisante, devant donc importer.

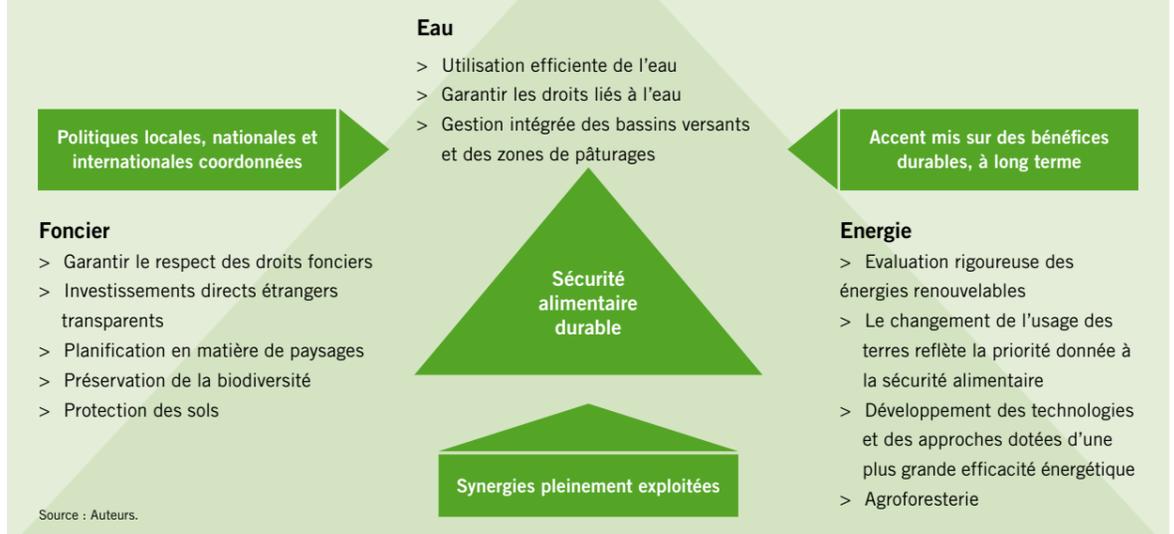
Résilience : Capacité des communautés, et notamment des petits exploitants, à résister aux chocs par exemple grâce à un accès à la protection sociale, à de solides infrastructures (approvisionnement en eau, routes, réseaux électriques et de télécommunications, stockage, matériel de transformation des aliments, marchés...) et à un accès à une information fiable sur les prix. La possibilité pour les producteurs de diversifier leur activité et leurs sources de revenus est également un important facteur de résilience.

PAYS « GAGNANTS » ET « PERDANTS » ENTRE LE GHI DE 1990 ET LE GHI DE 2012



Note : Les pays dont les scores GHI de 1990 et de 2012 sont inférieurs à 5 n'ont pas été inclus.

UTILISER LES SYNERGIES DANS LES DOMAINES DE L'EAU, LA TERRE ET L'ÉNERGIE POUR GARANTIR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLE



La nutrition, espoir olympique

Tribune de **Guillaume Grosso**, Directeur de ONE France

En août dernier, les caméras du monde entier étaient braquées sur les Jeux olympiques de Londres et l'exploit des athlètes. Des publicités pour des boissons énergisantes et des barres de céréales survitaminées ont envahi nos écrans de télévision entre le 100 mètres d'Usain Bolt et le combat de judo de Lucie Décosse.

La nutrition des athlètes et leur régime alimentaire sont une des clés de ce succès qui fait l'admiration de milliards de spectateurs. Le Premier ministre britannique David Cameron s'est saisi de manière fort opportune, et un brin opportuniste, de cet engouement du public pour organiser un sommet contre la faim le jour de la cérémonie de clôture.

Entouré de la star britannique d'origine somalienne Mo Farah, de la légende du football brésilienne Pelé et de membres d'ONG comme ONE ou Save the Children, le prochain hôte du G8 en 2013 a promis sur le peron du 10 Downing Street de mettre la lutte contre la malnutrition à l'agenda.

Des engagements ont été pris : l'Europe a promis d'utiliser son aide pour sortir 7 millions d'enfants de la malnutrition d'ici à 2025, l'Irlande – qui présidera l'Union l'année prochaine – veut en faire une priorité et l'Inde a annoncé qu'elle doublerait ses investissements dans la nutrition. Des acteurs du secteur privé ont également promis qu'ils contribueraient à l'effort global.

Les famines font parfois les Unes des journaux. La malnutrition est un mal plus sournois, qui passe souvent inaperçu. Pourtant 171 millions d'enfants souffrent de malnutrition chronique et chaque année 3,5 millions de femmes et d'enfants meurent de sous-nutrition. Ce sont les cinq premières années de la vie d'un enfant qui sont cruciales pour prévenir ces déficiences provoquant l'anémie et des conséquences irréversibles, voire fatales.

L'Afrique est le continent le plus touché avec un taux de malnutrition inacceptable de 40%, taux qui n'a pas varié ces 20 dernières années

alors que des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres domaines comme l'éducation ou la santé. Si l'on n'agit pas vite et bien, ce taux pourrait encore croître ces prochaines années selon l'OMS.

La nutrition a trop longtemps été absente de l'agenda politique ou éparpillée dans d'autres programmes en matière de santé, d'éducation ou de l'aide d'urgence. Selon la Banque mondiale, seulement 398 millions de dollars ont été directement consacrés aux problèmes de nutrition en 2010, soit 0,3% de l'aide au développement mondiale.

La malnutrition est pourtant un problème global auquel il faut apporter une réponse globale. Les dirigeants politiques, dans le Nord comme dans le Sud, peuvent et doivent prendre les initiatives nécessaires. Cela passe notamment par l'éducation des femmes afin qu'elles varient l'alimentation de leurs enfants, des investissements à long terme dans l'agriculture, ou encore l'utilisation de certains aliments fortifiés.

Selon le rapport AAA publié par ONE en avril de cette année, plus de 50 millions de personnes peuvent sortir de l'extrême pauvreté et 15 millions d'enfants cesser de souffrir de malnutrition d'ici à 2015 si une stratégie novatrice d'investissements dans l'agriculture était mise en application dans trente pays en développement où il existe déjà des plans nationaux approuvés au niveau international. Mais il manque 20 milliards d'euros pour correctement financer ces programmes.

En mai 2012, l'Assemblée mondiale de la Santé a joint sa voix au cœur de ceux réclamant plus d'investissements dans la nutrition. Elle a endossé six nouveaux objectifs comprenant

LE G8 ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le dernier G8 de Camp David a donné naissance à la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui « augmentera les investissements domestiques et étrangers privés responsables dans l'agriculture africaine, adoptera les innovations qui amélioreront la productivité agricole et réduira le risque porté par les économies vulnérables et les communautés ». L'Éthiopie, la Tanzanie et le Ghana seront les premiers tandis que le Burkina Faso, le Mozambique et la Côte d'Ivoire devraient suivre rapidement.

45 entreprises nationales et internationales se sont engagées à verser 3 milliards de dollars en 3 ans. Les pays donateurs du G8 ont déclaré qu'ils ajouteront 3 milliards de dollars supplémentaires pour faciliter les investissements du secteur privé, mais le calendrier, l'échelle et les engagements individuels des pays donateurs du G8 ou des compagnies privées n'ont pas été détaillés dans le communiqué final du sommet.

Le G8 s'est aussi engagé à lever 1,2 milliard de dollars sur 3 ans auprès d'autres donateurs – nouveaux et existants – pour soutenir le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP). En revanche, les problèmes de sécurité alimentaire étaient largement absents de l'agenda du sommet du G20 à Los Cabos, au Mexique.

notamment la réduction de la malnutrition de 40% d'ici à 2025, ce qui équivaut à 70 millions d'enfants qui échapperaient à la malnutrition et ses conséquences désastreuses pour la santé.

Lors du sommet de Londres, un objectif intermédiaire a été fixé d'ici les prochains JO au Brésil en 2016 : si les politiques tiennent leurs promesses, 25 millions d'enfants pourraient éviter de subir les conséquences de la malnutrition dès cette date.

David Cameron, dont le pays a fait l'admiration pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, forcera-t-il autant l'admiration pour les initiatives qu'il fera adopter

par le G8 de 2013 pour combattre efficacement la malnutrition ?

Quant à la France, dans une lettre à ONE pendant la campagne présidentielle, François Hollande le déplorait amèrement : « beaucoup d'annonces (...) ont été faites depuis 40 ans en matière d'aide au développement. Peu ont été tenues ». Reste à savoir maintenant si Monsieur Hollande, désormais Président, continuera de partager l'indignation du candidat.

GUILLAUME GROSSO
DIRECTEUR
ONE FRANCE



GLOSSAIRE

Baromètre de la faim

Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire : Également appelé IPC (Integrated Food Security Phase Classification), cet instrument développé par l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie (FSAU) de la FAO, et en consultation avec des experts et praticiens des secteurs publics, académiques et non-gouvernementaux, a été adopté par de nombreux pays. Il vise à améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire en classant les différentes phases des situations humanitaires ou de sécurité alimentaire en fonction des effets provoqués sur les vies et les moyens d'existence. Chacune des cinq phases correspond à une combinaison d'indicateurs, dont font partie le taux brut de mortalité, le taux de malnutrition aiguë, le retard de croissance, l'accès aux aliments et la diversité alimentaire, et l'accès à l'eau.

Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë : Quatrième phase de l'IPC, elle se définit par une insuffisance aiguë et critique de l'accès à l'alimentation assortie d'une malnutrition grave et inhabituelle et un épuisement accéléré des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui, si la situation se maintient, va faire tomber la population en situation d'urgence humanitaire (phase 4) ou famine (phase 5), et/ou va probablement se traduire par une pauvreté chronique. Ses indicateurs comprennent : un taux de malnutrition aiguë compris entre 10% et 15%, et un taux brut de mortalité compris entre 0.5 et 1.

Dénutrition : La dénutrition est un état pathologique résultant d'apports nutritifs extérieurs insuffisants en regard des dépenses énergétiques de l'organisme.

Droit à l'alimentation : Jean Ziegler, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation auprès des Nations Unies de 2000 à 2008, et auteur d'un ouvrage éponyme, le définit comme « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse,

satisfaisante et digne ». Il était déjà fait mention de ce droit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1945 et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966.

Faim : Consommation inférieure à 1800 calories par jour – le minimum requis par la plupart des personnes pour être en bonne santé et mener une vie active.

Famine/catastrophe humanitaire : Cinquième et dernière phase de l'IPC, elle se définit comme une grave perturbation sociale assortie d'un manque total d'accès à l'alimentation et/ou d'autres besoins de base dans laquelle la famine généralisée, la mort et le déplacement sont incontestables. Ses indicateurs comprennent : un taux de malnutrition aiguë supérieur à 30%, un taux brut de mortalité supérieur à 2, et une insuffisance extrême de l'alimentation et de l'eau disponible (très inférieure à 2100 calories et inférieure à 4 litres par personne et par jour).

Malnutrition : Dans un sens large, la malnutrition désigne aussi bien la sous-alimentation (consommation calorifique inférieure au minimum requis pour être en bonne santé et mener une vie active) que la suralimentation (régime alimentaire déséquilibré avec un apport calorifique excessif par rapport aux besoins énergétiques).

Malnutrition aiguë : Cet indicateur correspond à un indice poids-taille inférieur à -2. Selon l'IPC, un niveau de malnutrition aiguë supérieur à 15% de la population constitue un seuil de référence clé pour l'urgence humanitaire.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle : Situation dans laquelle toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. La sécurité alimentaire et nutritionnelle comporte quatre dimensions : la disponibilité des produits alimentaires, grâce à une production agricole

suffisante ; l'accès aux denrées alimentaires, avec des moyens de subsistance adéquats ; la qualité de l'alimentation, notamment nutritionnelle et sanitaire ; et la stabilité des approvisionnements pour prévenir les crises alimentaires.

Sous-alimentation : Carences énergétiques, protéiques, en vitamines et/ou en minéraux. La sous-alimentation est le résultat d'une alimentation insuffisante – tant en quantité qu'en qualité – ou d'une mauvaise assimilation de la nourriture consommée due à des infections et/ou à d'autres maladies.

Souveraineté alimentaire : Cette notion, défendue pour la première fois en 1996 par La Via Campesina (ou LVC, mouvement international coordonnant des organisations de petits paysans) lors du sommet de la FAO sur l'alimentation, à Rome, était alors définie comme « le droit des populations, de leurs pays ou unions, à définir leur

politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des autres pays ». Le concept de souveraineté alimentaire a depuis été régulièrement retravaillé et précisé, notamment lors des grands sommets altermondialistes. Il implique de donner la priorité à la production agricole locale, d'opérer des réformes agraires, de garantir un libre accès aux semences, de permettre aux Etats de se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix, et de permettre aux populations de participer aux choix de politique agricole. Certaines de ces mesures peuvent aller à l'encontre des accords de libre-échange conclus à l'OMC.

Taux brut de mortalité : Cet indicateur correspond au nombre de décès sur 10 000 personnes par jour.

CONVERGENCES 2015

SOURCES : COALITION EAU, FAO, GHI, OCDE, OXFAM, PAM



Le scandale de l'accaparement des terres

Au lieu de résoudre le problème de la faim, les investissements dans de grands domaines agricoles au Sud l'aggravent !

L'accaparement des terres des pays du Sud par quelques sociétés d'Etat ou privées, appartenant à des élites nationales ou des multinationales, prend des proportions inquiétantes. Ce phénomène n'est pas nouveau. Les colonisations des pays du Sud par les puissances européennes ou d'Amérique du Nord ont largement contribué à la spoliation de leurs populations paysannes et au développement de grands domaines étatiques ou privés tournés vers l'agroexportation de denrées tropicales (hévéa, banane...). Héritage de ce passé, l'accès à la terre est resté extrêmement inégalitaire dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie. Une minorité d'exploitants agricoles y possède toujours les meilleures terres agricoles et concentre également l'eau d'irrigation.

Les réformes agraires qu'ont connues de nombreux pays et le désintérêt des investisseurs pour l'agriculture en période de bas prix agricoles ont eu un temps raison de ce phénomène. Mais l'accaparement reprend spectaculairement son essor depuis le

milieu des années 2000. La croissance démographique accompagnée d'une demande accrue de produits laitiers et carnés dans les régimes alimentaires, des besoins nouveaux de céréales ou graines oléagineuses pour la production d'agrocarburants, l'émergence d'un marché du carbone, enfin la crise financière, ont rendu les investissements agricoles et forestiers très attractifs pour les entreprises de l'agrobusiness, du secteur énergétique, les banques et fonds de pension. Qui plus est, les gouvernants de certains Etats ont pris conscience du danger que représentait une trop grande dépendance aux importations alimentaires ou énergétiques. Les Etats du Golfe, la Corée du Sud, la Chine, le Japon, la Lybie, ou encore Singapour, l'Inde, la Malaisie, l'Afrique du Sud, soucieux tant de leur souveraineté que de placer leurs excédents monétaires et autres pétrodollars, acquièrent, via leurs entreprises étatiques ou leurs fonds souverains, des terres dans les pays du Sud. Ils soutiennent également parfois leurs entreprises nationales à faire de même. Cette dynamique de location, concession,

voire achat de domaines de plusieurs milliers d'hectares au Sud, profite souvent du manque de démocratie locale et de la négation des droits fonciers traditionnels historiques des populations rurales par les gouvernants et pouvoirs publics de ces pays. Elle bénéficie parfois de la bienveillance d'élites locales voire de leur complicité lorsque certaines y voient un moyen d'enrichissement personnel. Elles y voient en effet, tout comme d'ailleurs certaines institutions internationales, une voie de développement économique pour leur pays : les investissements étrangers dans les terres s'accompagneraient d'investissements dans les infrastructures routières ou d'irrigation nécessaires à la mise en valeur de ces terres, le transfert de technologie, la création d'emplois. On évoque à l'échelle mondiale des projets d'investissement à venir ou déjà en cours de mise en valeur de 56 millions d'hectares (Banque mondiale, 2011), 80 millions d'hectares (International Land Coalition, 2011) ou même 227 millions d'hectares (Land Matrix, 2012) dans plus de 60 pays. Pour l'Afrique qui concentre la majorité de ces grands projets, on annonce des superficies de 50 à 62 millions d'hectares. En 2010, selon une étude de la Banque mondiale, 37% de ces projets concernaient la production d'aliments destinés à être exportés, et le reste était destiné à la production d'agrocarburants, à l'élevage, au bois ou à d'autres industries.

Or ce phénomène d'accaparement des terres et de l'eau à l'ampleur renouvelée se fait évidemment au détriment des agricultures paysannes qui représentent 500 millions de



© Jean Mas / AVSF

petites exploitations familiales – contre 20 millions d'exploitations mécanisées – et qui nourrissent toujours en grande partie le monde. Ces grands projets conduisent à la spoliation des paysans de leurs terres, une compétition accrue et déloyale pour l'eau, et une moindre production d'aliments et de revenus pour les populations locales. Ils détruisent plus d'emplois ruraux qu'ils n'en créent. La mise en place de monocultures mécanisées intensives en intrants chimiques et orientées vers l'export (céréales, soja, jatropha, canne à sucre, huile de palme...) crée des dégâts environnementaux de grande ampleur. L'accaparement des terres porte atteinte à la sécurité et la souveraineté alimentaires des populations du Sud. Il compromet nos capacités à relever les défis mondiaux en termes de production d'aliments sains, de réduction de la pauvreté, de création d'emplois en milieu rural, de

préservation de l'environnement et de la biodiversité, d'économie d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou d'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui de nombreuses populations et leurs organisations se mobilisent contre ces grands projets et ceux qui les soutiennent, avec de premiers succès au Guatemala, au Mali, à Madagascar ou en Inde.

Il est donc plus qu'urgent de réclamer, comme le font AVSF et Coordination SUD, que partout soient respectés et sécurisés les droits fonciers des populations paysannes du Sud et que soit instaurée une régulation contraignante, juste et efficace des investissements dans les terres.

CHRISTOPHE CHAUVEAU
DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE
COOPÉRATION
AVSF

DÉFINITION

Accaparement des terres : Acquisition ou location de terres agricoles arables par des acteurs étrangers. Alors qu'il s'agit de subvenir aux besoins alimentaires de la population de leur propre pays dans le cas des acteurs publics (notamment Corée du Sud, Chine et Arabie Saoudite), les acteurs privés (multinationales, fonds de placement) cherchent simplement une source de revenus additionnels. Ce phénomène, initialement observé en Afrique (principalement RDC, Soudan, Madagascar, Ethiopie), s'étend aujourd'hui à tous les continents. Plusieurs dizaines de millions d'hectares seraient déjà concernés. L'enjeu pour les populations locales est de taille, car elles ne bénéficient souvent pas des cadres juridiques nécessaires pour protéger leurs droits à la terre, et donc leurs sources de revenu et d'alimentation. Enfin, les terres étant le plus souvent utilisées pour des cultures intensives, cette pratique a également des conséquences dommageables pour l'environnement.

Afrique de l'Ouest : l'agriculture familiale peut nourrir les villes

La population ouest-africaine est passée de 70 à 318 millions d'habitants entre 1950 et 2010. Elle devrait être multipliée par deux d'ici à 2050 pour atteindre 650 millions d'habitants. Ces chiffres sont encore plus spectaculaires si l'on s'intéresse aux villes : alors qu'ils n'étaient que 7 millions en 1950, les urbains ouest-africains sont aujourd'hui 140 millions. Et ce chiffre devrait encore tripler d'ici à 2030¹. Ce taux de croissance, qui ne concerne pas que les grandes villes mais aussi les centres urbains de petite et moyenne taille, est le plus important jamais vu.

Une telle croissance est en train de changer radicalement les rapports villes-campagnes. La population urbaine augmentant au détriment de la population rurale, chaque paysan doit nourrir toujours plus de citadins. La question de la sécurité alimentaire va donc devenir de plus en plus cruciale, d'autant que l'urbanisation se fait essentiellement au détriment de terres agricoles qui sont souvent parmi les plus fertiles. Et la crise alimentaire de 2008, provoquée par la hausse brutale des prix sur les marchés internationaux et aggravée par la spéculation, a mis en évidence les risques d'une trop grande dépendance alimentaire, en particulier dans la sous-région ouest-africaine.

Nourrir les villes est donc, aujourd'hui plus que jamais, un impératif pour les agricultures familiales. Les pays d'Afrique de l'Ouest doivent augmenter leur autonomie alimentaire pour réduire les risques de crise en s'appuyant sur leur paysannerie. Les « émeutes de la faim » du printemps 2008 ont en effet montré que la paix sociale obtenue dans les villes au détriment des paysans était fragile.

Mais les marchés urbains sont aussi une formidable opportunité. Les populations urbaines à faible pouvoir d'achat avaient en effet tendance à consommer des produits importés souvent moins chers que les produits locaux. La flambée des prix a changé la donne. Les produits locaux sont devenus plus compétitifs, et les consommateurs urbains reviennent vers eux. Des enquêtes ménages réalisées auprès des habitants des capitales des pays de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine) indiquent que ces derniers estiment à plus des trois quarts la part de leur alimentation qui provient de la région. Ces données sont discutables mais elles donnent une tendance qui semble être confirmée par le fait que les marchés urbains sont désormais un débouché plus important, en valeur,

que les marchés à l'exportation pour les produits agricoles.

La demande urbaine peut donc servir de moteur au développement des agricultures familiales, pour peu que celles-ci soient capables d'y répondre, à la fois en quantité et en qualité. Les organisations paysannes ne s'y sont d'ailleurs pas trompées. Dans leur document de plaidoyer « Comment les agricultures familiales peuvent nourrir le Sénégal ? », la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) et le Comité National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) insistent sur la nécessité de ne pas se limiter à un soutien à la production, mais d'intégrer également un travail sur les aspects liés à la consommation.

La question de la production ne doit pas pour autant être laissée de côté. Les difficultés d'accès aux facteurs de production (terres, intrants, crédits, etc.) restent l'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les paysans de la sous-région. Or, l'accès à ces facteurs est une condition indispensable à la mise en œuvre de systèmes de production qui répondent à la double exigence d'augmenter les volumes produits tout en préservant les ressources naturelles.



© CFSI

Nourrir les villes est donc à la fois une nécessité et une opportunité pour les paysans ouest-africains et leurs organisations, qui doivent pour cela relever un triple défi : répondre à la demande urbaine, créer des emplois ruraux et assurer des revenus dignes aux paysans, et répondre aux exigences de gestion durable des ressources naturelles.

JEAN-BAPTISTE CAVALIER
RESPONSABLE AGRICULTURE
ET ALIMENTATION
CFSI

1. Perspectives ouest-africaines, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), OCDE : <http://www.oecd.org/fr/csao/perspectivesouest-africaines/#peuplement>.

La Fondation de France et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) portent un programme dont l'enjeu principal est de permettre aux paysans ouest-africains de (re) conquérir les marchés urbains. Depuis 2009, près d'une centaine de projets ont ainsi été soutenus.

DÉFINITION

Droit à la terre : Il renvoie à la question de l'accès à la terre et aux ressources naturelles, considérées comme facteurs de production. L'absence d'accès à la terre plonge certains ménages ou travailleurs agricoles dans une situation de dépendance, de pauvreté, et de vulnérabilité alimentaire. Le droit à la terre est donc lié à la notion de souveraineté alimentaire et mis à mal par les pratiques d'accaparement des terres. Les femmes sont les premières à souffrir de l'absence de droits fonciers. ONU-Habitat, l'agence des Nations Unies pour les établissements humains, a récemment adopté une résolution visant à résoudre l'insécurité résultant de l'absence de droits fonciers dans de nombreux pays du Sud.

L'agriculture dans le monde : des enjeux communs au Nord et au Sud



© Eric Garnier / Alter Eco

Visite d'un producteur éthiopien à la Coopérative Régionale d'agriculture biologique.

Aujourd'hui, 500 millions de petits agriculteurs souffrent régulièrement de la faim car leur droit à la terre est attaqué. Alors que les populations rurales augmentent et que la concurrence avec les grandes entités industrielles croît, les parcelles cultivées par les petits exploitants diminuent année après année. Dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud, la pérennité d'un modèle sur des surfaces à taille raisonnable, en polyculture, respectueux de l'équilibre environnemental, est trop souvent remise en cause par un modèle dominant en monoculture intensive. La disparition de ce modèle a des conséquences graves sur nos sociétés sur les plans humain (isolement, perte du tissu social...) et environnemental (terres devenant stériles, disparition progressive de la biodiversité...).

Dans les pays du Sud, 1 milliard d'agriculteurs (UNESCO) n'ont que leurs mains pour travailler, n'ont pas ou peu accès au crédit et encore moins à la formation. Le nombre des exploitations et des terres agricoles diminue également à grande vitesse : 30 millions d'hectares de surfaces cultivées sont perdus chaque année (ONU, août 2010).

Dans les pays du Nord et notamment en France, 4,5 millions d'actifs agricoles ont disparu durant le XX^{ème} siècle et, sur la seule période 1979-2004, leur nombre a été divisé par 3 (Ministère de l'Agriculture, 2009).

Finalement dans les deux cas (au Sud comme au Nord), un modèle sur des surfaces à taille raisonnable, en polyculture, respectueux de l'équilibre environnemental, disparaît à grande vitesse au profit d'un modèle dominant en monoculture intensive.

Dans les deux cas, au Nord comme au Sud, on constate des enjeux similaires, notamment :

- Une agriculture extensive en compétition avec l'agriculture intensive.
- Une situation de dépendance, vente en dessous des coûts de

production et un appauvrissement chronique.

- Des producteurs victimes des fluctuations des cours des matières premières.
- Un manque de soutien et de synergies collectives.
- Des exploitations non pérennes disparaissant de génération en génération.

Des forces similaires existent également :

- Une production « agro-écologique » combinant les savoirs ancestraux avec les techniques modernes permettant d'obtenir un modèle agricole durable.
- Une agro-écologie permettant également d'appréhender la ferme comme un écosystème vivant avec un équilibre à trouver et à tenir.
- Un mode d'agriculture respectant l'histoire des hommes et favorisant le tissu social.
- Des produits de qualité supérieure, sains et nutritifs respectant les matières premières.

Et dans les deux cas existe également la nécessité de défendre une petite et moyenne agriculture selon les principes du commerce équitable et de l'agriculture biologique. Le commerce équitable avec l'instauration d'un juste prix couvrant les frais de production et des fonctionnements des coopératives, les notions clés de transparence sur le prix payé aux coopératives, mais également l'agriculture biologique, peuvent permettre de pérenniser, au Nord comme au Sud, une petite et moyenne agriculture.

L'agro-écologie : des solutions et des rendements satisfaisants

L'agro-écologie, notamment mise en avant par Pierre Rabhi, permet d'avoir des solutions concrètes sur le terrain avec :

- La nécessité de travailler une exploitation dans le respect du territoire en intégrant l'histoire et les connaissances empiriques avec les savoir-faire modernes.
- Une modernité qui permet de

sortir d'une logique du « tout intensif » mais qui n'empêche pas de travailler à augmenter le niveau de productivité naturelle des sols et des écosystèmes.

- La nécessité de réinventer un modèle économique fondé sur la diversification de revenus, avec une ferme conçue comme un écosystème avec des principes de polyculture et/ou de polyculture-élevage, et une autonomie accrue de l'exploitation.
- L'intégration des systèmes agricoles durables avec une agriculture de conservation permettant notamment l'amélioration des conditions de vie des exploitants à travers trois principes à l'échelle de la parcelle : le travail minimal au sol, les associations et les rotations culturales, et la couverture permanente du sol.
- Et enfin une agriculture qui n'omet pas et surtout revisite le principe nourricier et civique du métier assurant une continuité dans sa fonction sociétale.

Concernant les rendements de l'agro-écologie, le dernier rapport de l'ONU de 2011 précise justement que l'agro-écologie pourrait doubler la production alimentaire en 10 ans : « Si nous voulons nourrir 9 milliards de personnes en 2050, il est urgent d'adopter les techniques agricoles les plus efficaces... Et les preuves scientifiques actuelles démontrent que les méthodes agro-écologiques sont plus efficaces que le recours aux engrais chimiques pour stimuler la production alimentaire dans les régions difficiles où se concentre la faim » précise Olivier de Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU dans ce rapport.

C'est cette même agro-écologie qui peut justement permettre à une agriculture de type familiale de subsister dans les différents pays, une agro-écologie compatible avec une agriculture vivrière et par là-même avec la souveraineté alimentaire des différents pays.

LAURENT MURATET

DIRECTEUR MARKETING ET COMMUNICATION
ALTER ECO

Nourrir l'humanité sans dommage pour l'environnement

Nous sommes plus de 7 milliards d'humains dans le monde et nous serons probablement plus de 9 milliards d'habitants en 2050.

L'émergence de nouvelles classes moyennes dans quelques pays émergents d'Asie et d'Amérique latine (Chine, Inde, Brésil, etc.) et la hausse de leur pouvoir d'achat se manifestent par de profondes transformations dans les modes de consommation alimentaire, avec une consommation croissante de

produits animaux (œufs, lait et viandes). Il est donc à prévoir une augmentation encore plus rapide de la demande en produits végétaux, puisque 3 à 10 calories végétales sont nécessaires pour produire 1 calorie animale. Il nous faut donc envisager un doublement en 40 ans des productions alimentaires végétales pour espérer satisfaire cette demande croissante en aliments divers, tout en ayant soin de ne pas sacrifier la « fertilité » des écosystèmes cultivés et pâturés, au nom de la satisfaction des besoins immédiats.

Cependant, de nombreux développements menacent la sécurité alimentaire. En premier lieu, l'élargissement inconsidéré des surfaces cultivées ou pâturées entraîne des processus de déforestation et de perte de biodiversité. De plus, les irrigations exagérées et mal conduites contribuent à la raréfaction des ressources en eaux de surface et souterraines, et l'emploi abusif d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires augmente la pollution des aliments, de l'air, des eaux et des sols.

En outre, le recours inconsidéré aux énergies fossiles (produits pétroliers et gaz naturel) pour le fonctionnement des équipements motorisés ainsi que pour la fabrication des engrais azotés de synthèse s'avère être un danger pour l'environnement. Par ailleurs, les émissions croissantes de gaz à effet de serre (gaz carbonique produit par la combustion des carburants et méthane issu de la rumination de nombreux herbivores), ainsi que l'érosion, le compactage et la salinisation des sols dont le travail et l'irrigation ne seraient pas maîtrisés, présentent un autre risque pour les écosystèmes. Enfin, la prolifération intempestive d'éventuels prédateurs, agents pathogènes et espèces envahissantes, peuvent être nuisibles aux plantes cultivées et aux troupeaux domestiques.

Fort heureusement, des techniques agricoles inspirées de l'agro-écologie permettent d'ores et déjà d'accroître



© PAM / Riccardo Gangale

sensiblement les rendements à l'hectare, sans recours excessif aux énergies fossiles et aux produits phytosanitaires. Elles consistent en premier lieu à associer simultanément dans un même champ, ou à y faire suivre systématiquement, des espèces et variétés aux physiologies différentes (céréales, tubercules, légumineuses et cucurbitacées), de façon à ce que l'énergie solaire puisse être au mieux interceptée par leur feuillage et transformée en calories alimentaires au moyen de la photosynthèse.

Ces associations et rotations de cultures contribuent à recouvrir très largement les terrains cultivés, pendant une durée la plus longue possible, avec pour effets de protéger ceux-ci de l'érosion, de limiter la

propagation des agents pathogènes et de minimiser les risques de très mauvais résultats en cas d'accidents climatiques. Enfin, l'intégration de plantes de l'ordre des légumineuses (haricots, fèves, soja, trèfle, luzerne, etc.) dans ces mêmes associations et rotations culturales permet de fixer l'azote de l'air pour la synthèse des protéines et la fertilisation des sols.

Les solutions existent et sont applicables au Sud comme au Nord.

MARC DUFUMIER

AUTEUR DE FAMINES AU SUD,
MALBOUFFE AU NORD
PARIS : NIL ÉDITIONS, 2012

DÉFINITIONS

Faim conjoncturelle : Situation de faim temporaire liée à une cause climatique ou politique (conflit) qui empêche le fonctionnement normal de l'agriculture (semence et récolte), de l'élevage et de l'économie.

Faim structurelle : Situation de faim chronique liée au fonctionnement même de l'organisation politique, économique et sociale : pauvreté, répartition inégale des richesses, systèmes de production insuffisamment développés, endettement. La faim structurelle ne correspond donc pas nécessairement à un manque d'alimentation disponible. Au contraire, elle résulte la plupart du temps de l'incapacité pour certaines franges de la population à accéder aux denrées agricoles. Cela peut être dû à une exclusion politique, économique et/ou sociale, qui se traduit entre autres par l'absence des moyens de production ou de la force de travail suffisants, et par un manque d'accès à la terre. La faim est également une question structurelle à l'échelle mondiale : environ 2800 calories par personne et par jour sont produites dans le monde.

Prévention des risques liés aux catastrophes : Anticipation des catastrophes et mise en place de systèmes de protection pour les populations, pour les crises aiguës (catastrophes naturelles) comme pour les catastrophes à évolution lente comme la crise des prix alimentaires, en constituant par exemple des réserves d'aide humanitaire d'urgence et de nourriture, et en mettant en place des systèmes d'alerte, de prévention et des processus de suivi adaptés pour aider les populations vulnérables.

Assurer la sécurité alimentaire : l'accès à l'eau des agricultures familiales

Aujourd'hui encore, 950 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde dont 75% en milieu rural, non seulement par manque d'accès à l'eau potable mais aussi à l'eau agricole, moyen de production essentiel. En effet, alors que l'accès à l'eau pour l'agriculture représente un enjeu crucial pour assurer la sécurité alimentaire, la concurrence pour la ressource ne cesse de s'aiguiser du fait de la croissance démographique, de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'évolution des modes de production et de consommation. Les conflits, parfois violents, entre agriculteurs, entreprises et villes en pleine croissance, se multiplient dans le monde. Et face à certains groupes d'intérêt mieux représentés et puissants, les paysans subissent un accès à l'eau toujours plus restreint et une spoliation fréquente de leurs droits historiques d'accès à la ressource.

Pourtant, l'eau est un bien commun qui doit d'abord servir l'intérêt général. Elle doit être physiquement et économiquement accessible à tous. Pour les agricultures familiales du Sud, l'eau est un moyen de subsistance essentiel. De fait, le droit à une alimentation suffisante, inclus dans le droit international, exige un accès durable à la ressource en eau. Il s'agit donc de garantir ce droit à l'accès à l'eau pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et permettre aux agricultures familiales de produire suffisamment pour tous et dans des conditions environnementales soutenables.

Face à ces enjeux, la Coalition Eau et Coordination SUD appellent les décideurs à agir à différents niveaux.

Investir dans l'eau agricole pour les agricultures familiales

La diffusion de techniques simples de collecte, de stockage et de distribution d'eau doit être appuyée. Ces techniques doivent

favoriser l'adaptation au changement climatique et surtout permettre la mise en valeur de terres pluviales. Il est aussi nécessaire d'investir dans la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation qui soient conçues en fonction des capacités de gestion locales, des savoir-faire et des pratiques existantes. Les compétences des institutions de gestion de l'eau (par exemple les associations d'utilisateurs de l'eau) ainsi que des structures d'accompagnement (par exemple les services techniques) doivent être renforcées.

Protéger les droits d'accès et d'usage de l'eau pour produire

Il est nécessaire d'appuyer les politiques de développement rural

qui favorisent la reconnaissance et la sécurisation des droits à l'eau dans toute leur diversité. Face à la montée des appropriations de terres à grande échelle et donc des accaparements massifs des ressources en eau, il est urgent de reconnaître les droits des usagers existants et, en premier lieu, ceux des paysans. Les entreprises doivent mettre en place des procédures de diligence raisonnables afin de s'assurer que leurs activités n'aient pas d'impacts négatifs sur l'accès à l'eau, à la terre et aux ressources naturelles. Et les gouvernements et les bailleurs doivent veiller à la mise en place de telles mesures en se basant sur le droit international.

Favoriser la gestion concertée de l'eau

La mise en place d'instances de dialogue sur l'eau vise une répartition équitable de la ressource entre les usagers, les secteurs d'activité, les villes et les campagnes. Cette concertation permet la résolution des conflits, la recherche de consensus sociaux répondant avant tout à l'intérêt général, et favorise ainsi la gestion durable de la ressource en eau en aval ou sur l'ensemble du territoire.

Alors que les derniers grands événements internationaux, tels que le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau (en mars 2012), la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable Rio+20 (en juin) ou la Semaine Mondiale de l'Eau (en août), ont réaffirmé la place centrale de l'eau dans le développement et son

lien fondamental avec la sécurité alimentaire, il est désormais temps que les décideurs et les acteurs du secteur agissent et mettent en œuvre des actions concrètes s'appuyant sur ces recommandations.

« Pour une justice sociale de l'eau : garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales du Sud », Coordination Sud, octobre 2012 : <http://www.coordinationsud.org/analyse-et-position/garantir-l'accès-a-leau-aux-paysanneries-du-sud/>

Site web de la Coalition Eau : www.coalition-eau.org

KRISTEL MALEGUE
COORDINATRICE, COORDINATION EAU
CÉLINE ALLAVERDIAN
CHARGÉE DE MISSION AU GRET
COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION
DE COORDINATION SUD

La **Coalition Eau** regroupe 31 ONG françaises engagées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous.

Coordination SUD (Solidarité - Urgence - Développement), coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale, regroupe plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence et d'aide au développement.

DÉFINITION

Droit à l'eau : Selon le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, « le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun. Une quantité adéquate d'eau salubre est nécessaire pour prévenir la mortalité due à la déshydratation et pour réduire le risque de transmission de maladies d'origine hydrique ainsi que pour la consommation, la cuisine et l'hygiène personnelle et domestique. » L'Assemblée générale des Nations Unies du 28 juillet 2010 a reconnu le droit à l'eau et à l'assainissement comme un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme.

Faire face au défi de l'eau en crise

Plusieurs milliards de personnes consomment une eau dont la qualité ne répond pas aux normes internationales. Au total, 50 % de la population mondiale n'a pas accès à une eau potable selon les critères de l'OMS. De plus, 2,6 milliards n'ont pas accès à un assainissement de base amélioré et 3,6 millions de personnes succombent chaque année des suites de maladies liées à l'eau ou à un environnement insalubre (maladies diarrhéiques, paludisme, choléra, poliomyélite, typhoïde, dengue...).

Combinée à une alimentation insuffisante ou peu variée, à un manque d'accès aux soins et plus généralement à des conditions de vie difficiles, l'eau devient la première cause mondiale de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

Pourtant, le droit à une eau potable salubre et propre a été érigé au rang de « droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme » par l'Assemblée générale des Nations Unies le 28 juillet 2010. Par ailleurs, la réduction de moitié, d'ici 2015, de la proportion de personnes qui n'ont pas accès à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base est inscrite dans les Objectifs du Millénaire pour le développement

(OMD). C'est pourquoi, en 2012, alors qu'il faudrait deux fois plus d'investissements au niveau mondial pour assurer un accès à l'eau potable à ceux qui en sont privés, lutter contre l'eau insalubre demeure une urgence.

L'action humanitaire, aussi légitime, impérative et vitale soit-elle, s'est donnée deux limites depuis toujours, qui sont celles de « ne pas nuire » d'une part, et de « ne pas se substituer » d'autre part. En ce qui concerne l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans les situations de crise, l'aide immédiate est inextricablement liée à l'existence de solutions structurantes d'accès aux services de base. Cette évidence du « continuum¹ », si elle est partagée, est encore trop peu mise en pratique par les acteurs et les financeurs de l'aide, alors que l'accès à une eau sûre demeure pourtant un enjeu vital pour des millions de personnes.

Les crises évoluent rarement de façon linéaire comme le présente la théorie du continuum. De plus, le morcellement d'une réponse humanitaire selon le continuum Urgence, Reconstruction et Développement est une vision qui ne tient pas compte des préoccupations des populations. En effet, ces dernières n'envisagent pas leur situation en ces termes. Leur objectif est d'améliorer

leur mode de subsistance et d'être en mesure de résister aux chocs. Ainsi, face à des contextes où les situations d'urgence et de développement se chevauchent, les acteurs humanitaires devraient mettre en place des réponses de court et de long terme de manière simultanée. L'urgence, quand la situation le permet, doit emprunter les outils systémiques d'analyse des sciences sociales (économiques, sociologiques, anthropologiques, etc.), qui, centrés sur les besoins réels des populations, leurs capacités et leurs vulnérabilités, doivent permettre la mise en place de services présentant de réelles valeurs ajoutées aux yeux des populations. La pérennité des actions et l'implication des communautés sont alors privilégiées dans la plupart des cas, sauf lorsque la situation exige une planification à court terme.

La lutte contre le choléra, par exemple, exige des mesures temporaires ou ponctuelles d'urgence (distribution d'eau et de kits d'urgence, chloration...) mais aussi des projets plus structurels de développement (construction d'un réseau d'eau potable de type AEP1). De même, l'intégration d'une stratégie de sortie dès la phase d'urgence aura un impact important sur la cohérence et la qualité des programmes de développement. L'implication des

communautés en amont doit assurer quant à elle une plus grande pertinence des programmes et éviter au maximum les effets indésirables liés à l'intervention extérieure. Par ailleurs, la résilience des populations et leur capacité à faire face à une crise pourront être appuyées par des programmes de développement comme le renforcement des moyens de subsistance de communautés affectées par des sécheresses récurrentes à travers la mise en place d'un projet de sécurisation de la disponibilité de l'eau.

La généralisation d'une approche de l'aide humanitaire plus pragmatique,

mieux coordonnée particulièrement en sortie de crise et définie avec les populations, est impérative pour faire face au défi de l'eau en crise(s).

1. Par opposition au terme « continuum », qui désigne les situations où urgence, réhabilitation et développement sont des temps successifs clairement délimités dans le temps. La plupart des crises humanitaires aujourd'hui sont des crises complexes où ces trois « temps » peuvent s'entrecroiser.

Pour plus d'informations, voir la brochure de Solidarités International « Eau et assainissement en crises : l'urgence de solutions durables en contexte humanitaire » : http://www.solidarites.org/laminute/solidarites_document-technique_bd.pdf.

GREGORY BULIT
JEAN-MARC LEBLANC
RÉFÉRENTS EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT
SOLIDARITÉS INTERNATIONALE



© Coalition Eau



© Solidarités International

Le Sahel Crise soudaine ou problème systémique ?

Au cours du printemps 2011, les médias ont commencé à relayer des rapports sur une famine imminente dans la région du Sahel. Le nombre de personnes qui risquaient de mourir de faim a été estimé à 18 millions, principalement en raison des mauvaises récoltes dans plusieurs pays. Un cri d'alarme a été lancé suite aux mauvais rendements agricoles de 2011, en recul de 26% par rapport à 2010 dans les pays sahéliens. Toutefois, cette statistique à elle seule est quelque peu trompeuse.

L'année 2010 a été une année de production record, et si on compare la production de 2011 avec la production moyenne des cinq années précédentes, on s'aperçoit que celle-ci n'est pas radicalement en dessous des tendances récentes, sauf dans quelques pays. Dans l'ensemble, les huit pays sahéliens avaient un déficit total de 3% par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. En

revanche, les huit pays côtiers frontaliers affichaient une production totale supérieure à la moyenne des cinq années précédentes de 9%. Au total, l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest plus le Tchad ont produit 5% de plus qu'en moyenne.

En outre, la production nationale n'est qu'une source d'approvisionnement pour répondre à la demande alimentaire locale. Les autres sources sont les importations commerciales et l'aide alimentaire. Lorsque l'on prend en compte les importations commerciales, l'offre dépasse largement la demande dans tous les pays ainsi que dans la région de l'Afrique de l'Ouest prise dans son ensemble. Dans les pays sahéliens, les importations commerciales entraînent une offre nette excédentaire d'environ 600 000 tonnes, sans compter l'aide alimentaire. L'excédent net pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sans le Nigeria et la Guinée, dépasse les 2 millions de tonnes.

Le Niger possède le deuxième score GHI le plus élevé de l'Afrique de l'Ouest et est de loin le pays le plus vulnérable de la région. Pourtant, même dans ce pays, le déficit de la production en 2011 n'a pas atteint des niveaux historiquement importants et les récoltes des cinq années précédentes n'ont pas été particulièrement mauvaises. En fait, la production a augmenté de manière constante au cours des dernières années, bien que les tendances varient fortement. Au Niger aussi la production nationale et les importations commerciales ont égalé ou dépassé la demande globale tous les ans, sans même prendre en compte l'aide alimentaire et le commerce transfrontalier informel (Eilerts 2012).

L'évolution des prix des denrées alimentaires dans l'Afrique de l'Ouest montre que la balance commerciale alimentaire y est plus stable que dans d'autres régions d'Afrique. Les prix y ont moins augmenté qu'ailleurs sur le continent.

Alors, pourquoi cette crise ?

Le vrai problème n'est pas tant la famine soudaine que la vulnérabilité chronique et persistante au sein de certains groupes de la population qui n'est pas traitée de manière systémique.

Agir en « mode de crise », comme cela se fait à l'heure actuelle, entraîne plus de coûts et se traduit souvent par la mise en œuvre de programmes trop généraux et qui ne s'attaquent pas aux véritables causes des problèmes. Ce mode opératoire peut se révéler efficace pour lever des fonds mais il peut également nuire aux politiques nécessaires pour renforcer la résilience des groupes plus vulnérables. Ces politiques exigent des gouvernements nationaux : (1) d'assumer un rôle premier et d'afficher une volonté politique forte et des efforts soutenus pour accroître la productivité des plus vulnérables, (2) de mettre en place des programmes sociaux ciblés et des interventions à grande échelle qui soient cohérents et s'appuient mutuellement

afin d'assurer la résilience à long terme des communautés et (3) d'agir de concert afin d'éliminer les obstacles au commerce transfrontalier.

La forte croissance agricole et économique de la région donne à penser que les chances de parvenir au succès des deux premières mesures sont plus fortes que jamais. En outre, le fait que la région dans son ensemble affiche un excédent alimentaire tandis que certaines zones, prises isolément au sein des différents pays, souffrent des effets des déficits de production locale, constitue le meilleur argument pour faciliter davantage le commerce transfrontalier.

Parallèlement à ces efforts, il est impératif que les différentes parties concernées au niveau national, international et multilatéral mettent en place une approche de la résilience (et plus précisément de la résilience des communautés) plus cohérente et unifiée.

INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE 2012

L'eau, une cause oubliée de la crise nutritionnelle au Sahel

Trop souvent au Sahel, le déficit agricole est considéré comme la cause principale de la crise, mettant ainsi de côté certaines des causes structurelles de la sous-nutrition, au premier rang desquelles le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Cette année, une nouvelle crise alimentaire et nutritionnelle frappe le Sahel. 18 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, et la réponse internationale est la plus importante jamais mise en œuvre pour la région. Le manque de pluie et les mauvaises récoltes consécutives constituent les causes les plus souvent mises en avant.

Pourtant, chaque année, environ 1,5 million d'enfants de moins de 5 ans souffrent de sous-nutrition aiguë sous des formes sévères ou modérées et plus de 600 000 enfants meurent de sous-nutrition. Cette permanence de taux de sous-nutrition extrêmement élevés indique que les causes ne sont donc pas seulement spécifiques aux mauvaises années agricoles, mais aussi structurelles.

La faible diversité alimentaire, les pratiques nutritionnelles inadaptées aux jeunes enfants, mais aussi l'absence de soins

de santé disponibles à un coût accessible, les pratiques de soins inadéquats à l'égard des enfants au sein des familles, le manque d'éducation nutritionnelle et de connaissances des pratiques familiales essentielles, telles que l'allaitement maternel exclusif : tous ces facteurs contribuent fortement à accroître la sous-nutrition. Parmi les causes structurelles de la sous-nutrition ainsi oubliées, le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, qui a un lien direct avec le statut nutritionnel de l'enfant, est fondamental : la mauvaise qualité de l'eau, un assainissement insuffisant et une mauvaise hygiène contribuent en effet fortement à la sous-nutrition et au retard de croissance des enfants.

L'eau potable, l'assainissement et l'hygiène comme facteurs de santé et de nutrition

Dans le monde, 783 millions de personnes n'ont pas accès à une source d'eau améliorée (Nations

Unies, mars 2011) et 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à l'assainissement. Dans la plupart des zones du Sahel, le pourcentage des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement est bien supérieur à la moyenne mondiale.

L'accès pour tous à l'eau potable, à un assainissement de base et à un environnement hygiénique est un facteur primordial pour l'état de santé et la nutrition. L'insalubrité de l'eau et le manque d'assainissement sont notamment à l'origine de maladies infectieuses hydriques comme le choléra et d'autres maladies diarrhéiques, ainsi que de maladies dites aquatiques comme le paludisme ou la dengue. Près de la moitié de la population des pays en développement souffre au moins une fois dans sa vie d'un problème de santé dû à une mauvaise qualité de l'eau ou à un environnement sanitaire inadéquat. Le paludisme et la diarrhée, notamment, continuent à tuer dans le contexte d'insuffisance d'accès aux soins de santé de base à un coût abordable.

La diarrhée est particulièrement dangereuse chez les jeunes enfants, en particulier les enfants de moins de 2 ans, qui sont les plus vulnérables à la sous-nutrition. Les infections qui provoquent des diarrhées sont principalement dues à des agents pathogènes transmis par l'eau ou les aliments, et par un manque d'hygiène. Les diarrhées, à égalité avec la pneumonie, représentent 14% du taux de mortalité annuel chez les enfants de moins de 5 ans. La diarrhée peut être considérée comme une cause et une conséquence de la sous-nutrition. En effet, la diarrhée empêche l'enfant de retenir et assimiler les nutriments nécessaires à un bon développement, et freine sa prise de poids et sa croissance ; inversement, la sous-nutrition augmente la fréquence et la durée des épisodes diarrhéiques, entretenant ainsi un cercle vicieux. Des modèles scientifiques estiment ainsi que 1/4 à 1/3 des retards de croissance seraient dus aux infections intestinales ! Or l'impact important de l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de celle de l'assainissement sur la mortalité et la morbidité de différentes affections a été montré : en ce qui concerne la diarrhée, la diminution de la morbidité (incidence et prévalence) est de 25% si on améliore l'accès à l'eau, de 22% si on améliore l'évacuation des excréments, et de 16% si on améliore la qualité de l'eau. C'est pour ces raisons qu'Action contre la Faim prend en compte la nature de ces interactions en incluant dans la plupart de ses programmes nutritionnels une composante eau-hygiène-assainissement.

L'eau de surface est un vecteur de maladies (paludisme, encéphalite japonaise...) affectant la santé et a donc un impact important sur la productivité du travail, et notamment du travail agricole. Les aménagements hydro-agricoles, s'ils permettent d'accroître les productions agricoles, animale et halieutique et favorisent les disponibilités alimentaires, ont également un impact sur le cadre de vie des personnes et peuvent faire apparaître certains problèmes tels qu'une expansion de certaines maladies, un déséquilibre socio-sanitaire ou des modifications de l'environnement. Tout projet d'aménagement hydro-agricole doit donc prendre en compte ces risques pour les minimiser (maîtrise des parasites, information des populations, traitements préventifs et curatifs...).

Enfin, le puisage, lorsqu'il faut remonter près de 15 mètres sur une hauteur de 20 mètres ; puis le portage, souvent sur plusieurs dizaines de kilomètres, font parfois

de l'accès à l'eau de consommation une charge quotidienne harassante, souvent assumée par les femmes. En plus des conséquences sur la santé des mères, la « corvée de l'eau » représente un manque à gagner qui pèse sur les revenus des familles, sur le temps disponible des femmes, et par conséquent sur leur capacité à assurer la sécurité nutritionnelle de leurs foyers.

Le manque d'eau, facteur de pauvreté

Les études de « analyse de l'économie des ménages » menées au Niger ont montré qu'un des facteurs de pauvreté les plus discriminants au sein des communautés pauvres était l'accès à l'eau potable. C'est en effet ce critère qui, très souvent, constitue la principale différence entre la catégorie des ménages les plus pauvres, qui n'ont pas accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat, et la catégorie qui se situe juste au-dessus.

Pour lutter contre cette crise structurelle de l'eau et de l'assainissement, augmenter les investissements est essentiel. L'installation de forages, l'adduction d'eau potable et l'accès à l'assainissement constituent des mesures importantes et nécessaires. La généralisation de pratiques très simples ayant prouvé leur efficacité, telles que le lavage des mains au savon avant et après les repas, permettrait également d'améliorer le statut nutritionnel de très nombreux enfants rapidement et sans coût excessif.

Cette année comme les années précédentes, les équipes d'ACF dans la région du Sahel sont mobilisées pour lutter contre la sous-nutrition infantile, en ciblant par une approche intégrée multisectorielle l'ensemble des causes de la sous-nutrition.

ETIENNE DU VACHAT
CHARGÉ DE PLAIDOYER
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ACTION CONTRE LA FAIM

Dans la province de la Tapoa au Burkina Faso par exemple (où seulement 43% des ménages avaient accès à l'eau potable en 2010, selon une enquête ACF), ACF mène un projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable, l'assainissement, et des pratiques d'hygiène dans les écoles de la Province de la Tapoa ». Ce programme est mené dans le cadre d'une stratégie générale de prévention et traitement de la malnutrition comprenant également un programme d'appui au secteur de la santé pour la prise en charge de la malnutrition et, dans le domaine de la sécurité alimentaire, des activités d'aménagement des bas-fonds, la réhabilitation de périmètres, et l'amélioration de sites maraichers.



La gestion et la prévention des crises pastorales sahéliennes

Le Sahel a été frappé par deux importantes crises alimentaires ces dernières années, en 2005 d'abord puis en 2009/2010. Selon certaines estimations, cette dernière aurait touché près de 10 millions de personnes dans 5 pays du Sahel. La situation en 2012 s'avère également critique.

Les pasteurs, une population peu prise en compte dans les dispositifs de prévention des crises

Si les déterminants des crises alimentaires et les propositions d'action sont assez clairement énoncés pour les agriculteurs, l'analyse est moins développée pour ce qui est des populations pastorales. Loin d'être anecdotique, l'élevage représente, dans les pays du Sahel, le deuxième secteur de l'économie après l'agriculture. La très grande majorité des animaux sont issus de l'élevage transhumant. Pour gérer au mieux les aléas climatiques et la variabilité spatiale des ressources, les pasteurs et leurs familles se déplacent avec leur bétail pour optimiser l'utilisation de l'eau et des pâturages.

En 2010, un partenariat s'est noué entre le Réseau régional d'éleveurs Billital Marobé¹, Oxfam² et l'IRAM³, afin de faire le point de la situation de la crise alimentaire en milieu pastoral et accompagner les organisations d'éleveurs dans l'amélioration des politiques de prévention et de gestion des crises.

Les témoignages des pasteurs collectés au cours de cette étude mettent en évidence que si le diagnostic a bien été fait à temps par les dispositifs publics de prévention, il y a eu un grand décalage entre les appuis décidés (et mis en œuvre avec retard) et les besoins des éleveurs. Ce dernier vient du fait que la mise en œuvre des dispositifs est faite en majeure partie au moyen d'instruments « généralistes », qui visent l'ensemble de la population et sont mal adaptés aux spécificités des pasteurs.

Des propositions d'action qui doivent prendre en compte les différents niveaux d'intervention

Les propositions formulées à la suite de l'étude visent à mieux articuler les niveaux d'intervention : local, national et sous-régional. Plus spécifiquement, il s'agit de réussir à mieux intégrer le risque de crise pastorale dans les politiques de développement rural et dans les dispositifs publics de prévention des crises.

Un soutien renforcé et mieux ciblé aux ménages de pasteurs vulnérables en période de crise

L'analyse des effets des crises successives sur les trajectoires familiales des pasteurs montre comment la perte massive et brutale des animaux peut exclure des familles du système pastoral, malgré les systèmes de solidarité endogènes très actifs. Lors des dernières crises, de nombreuses actions de soutien

des pasteurs ont été expérimentées au Sahel par des associations, des ONG, des projets et les Etats. On citera l'achat des animaux et leur transformation en viande séchée, la mise à disposition de céréales et distributions de vivres, et le soutien à la reconstitution des troupeaux. Ainsi, diverses expériences existent mais sont malheureusement trop peu capitalisées. L'enjeu est d'en tirer les leçons pour augmenter l'efficacité dans la construction des stratégies d'intervention.

Des actions permettant d'améliorer l'efficacité des dispositifs de prévention et gestion des crises

Il s'agit de rapprocher les systèmes d'observation et de prévention des pasteurs de ceux des dispositifs d'intervention publics pour accroître la rapidité et la pertinence des prises de décision. La crise de 2009 montre que la connaissance insuffisante du monde pastoral par les acteurs clés des dispositifs génère encore de nombreux préjugés, en plus des facteurs politiques, et conduit à une inertie dans les réponses. Les pistes à explorer pour améliorer la synergie entre les dispositifs publics et les stratégies des pasteurs portent sur : l'élaboration de lignes directrices sur le pastoralisme à l'échelle de la sous-région, à intégrer dans la charte de prévention des crises alimentaires ; la cohérence et la coordination des interventions d'appui ; et la mise en place d'un fonds sous-régional de solidarité permettant de mener des actions rapides en cas de crise.



Des actions structurelles permettant de renforcer l'adaptation des systèmes pastoraux et de limiter les pertes en période de crise

Il s'agit en premier lieu de sécuriser l'accès aux ressources pastorales en lien avec leur variabilité spatiale par la réhabilitation des infrastructures pastorales – puits pastoraux publics, balisage des aires de pâturage et des axes de transhumance en zone agricole et agro-pastorale. Plusieurs expériences ont été mises en œuvre au Tchad et au Niger ; elles permettent de tirer de nombreux enseignements d'interventions qui associent sécurisation foncière, aménagement pastoral à l'échelle intercommunale et hydraulique pastorale.

Ensuite, il s'agit de renforcer la connaissance et le respect des droits à la mobilité et aux ressources partagées par les organisations d'éleveurs, les acteurs institutionnels et les acteurs de la société civile. Plusieurs pays comme le Niger, le Mali et la Mauritanie se sont dotés de législations qui reconnaissent les

spécificités des modes d'exploitation des ressources pastorales et de la mobilité des hommes et de leurs troupeaux. L'enjeu est d'accompagner les acteurs institutionnels dans l'application de ces réglementations.

1. Le réseau Billital Marobé se fait l'écho des préoccupations des pasteurs et travaille au renforcement des capacités de ses membres ; il a développé une capacité de plaidoyer et acquiert du poids dans la négociation des politiques publiques.
2. Oxfam est une ONG spécialisée dans les actions de plaidoyer, d'urgence et de développement. En Afrique de l'Ouest, elle a engagé depuis plusieurs années un appui au renforcement des capacités des organisations d'éleveurs.
3. L'IRAM (Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de Développement) a une compétence technique avérée sur les systèmes pastoraux, notamment en milieu sahélien, et a par ailleurs appuyé les Dispositifs nationaux de prévention et gestion des crises alimentaires au Sahel.

MARIE-JO DEMANTE
CHARGÉE DE PROGRAMME
JOHNY EGG
PRÉSIDENT
BERNARD BONNET
RESPONSABLE DU PÔLE ACTEURS,
RESSOURCES ET TERRITOIRES
HENRI LETURQUE
CHARGÉ DE PROGRAMME
IRAM

La résilience nutritionnelle des enfants : une priorité pour le Sahel

Chaque année, depuis 1984, le Sahel connaît des crises récurrentes. Les pics de 2005 et de 2010 restent encore gravés dans les esprits. Aujourd'hui, ce sont plus de 18 millions de personnes qui sont confrontées à une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dramatique au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Tchad, au Nigeria, au Cameroun, au Burkina Faso et en Gambie.

La résilience de plus en plus limitée des populations face aux crises récurrentes au Sahel est une des caractéristiques de la région, où les ménages ne parviennent plus, au lendemain d'une crise, à reconstituer leurs moyens de subsistance avant que n'arrive le choc suivant. Le Sahel est touché par un taux très élevé de malnutrition, qui affecte principalement

les enfants de moins de 5 ans, non seulement au moment de la période de soudure, mais également en période post récoltes. 1,1 million d'enfants sont à risque de malnutrition aiguë sévère (MAS) en 2012, et 3 millions d'enfants à risque de malnutrition aiguë modérée (MAM)¹. Au-delà des activités de prise en charge d'urgence, des interventions à moyen et long termes sont nécessaires pour inverser les cycles de malnutrition et de crise, et s'attaquer à la vulnérabilité structurelle.

Une société résiliente commence par des enfants sains, non affaiblis par la malnutrition, qui deviendront des adultes sains. Or, les épisodes de malnutrition qui surviennent au cours de la période allant de la conception de l'enfant jusqu'à l'âge de 2 ans (on parle de la fenêtre des « 1000 jours » ou « fenêtre des opportunités ») peuvent

avoir des conséquences irréversibles sur le développement physique et cognitif de l'enfant. Il est primordial d'optimiser l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant pendant cette période, conformément à la Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) mais aussi de mener le maximum d'interventions préventives sur l'ensemble du couple mère-enfant.

Renforcer la résilience nutritionnelle de la mère et de l'enfant leur permettra de surmonter les situations d'urgence (la période de soudure, les épidémies de maladies comme la rougeole, la grippe ou le paludisme, les inondations qui engendrent des déplacements et donc une situation de fragilité, etc.).

Par ailleurs, l'amélioration de la résilience des populations se fera au travers d'actions ciblant tant les

systèmes de santé, le domaine agricole et l'éducation, que la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques et l'amélioration de leurs conditions de vie quotidienne. A ce titre, la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles, en mettant l'accent sur la sensibilisation et la prévention est un moyen peu onéreux et efficace pour améliorer la situation nutritionnelle des mères et des enfants.

1. OCHA, Bulletin humanitaire spécial « La crise nutritionnelle et alimentaire au Sahel », N°2, 3 juillet 2012 : ochaonline.un.org/OchaLinkClick.aspx?link=ocha&docId=1342128.

LUCA PAVONE
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL NUTRITION,
BUREAU SUPPORT RÉGIONAL
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
TÉNING SENHOR
CHARGÉE DE COMMUNICATION SAHEL/BUREAU
SUPPORT RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française et la Croix-Rouge nigérienne mettent en œuvre, depuis 2006 dans la région de Zinder, au Niger, des activités de nutrition à assise communautaire (NAC) basées sur la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (allaitement maternel exclusif, alimentation saine et adéquate à partir de 6 mois, lavage des mains, utilisation de moustiquaires imprégnées, vaccination, planning familial, traitement de la diarrhée et reconnaissance des signes de gravité et de maladies de l'enfant).

Au total, dans 75 à 90 villages, 10 000 enfants à risque de malnutrition par an ont été suivis en vue d'une amélioration de leur état nutritionnel et il a été constaté une réelle implication des communautés dans la prévention de la malnutrition, et l'adoption de nouveaux comportements dans les ménages.

Insécurité alimentaire persistante et action internationale des collectivités : comment agir ?

La répétition des crises alimentaires qui touchent les pays sahéliens – Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad – finit par provoquer une certaine perplexité parmi les collectivités locales partenaires des collectivités sahéliennes.

Comment, en effet, continuer à mobiliser les acteurs locaux et l'argent public face à une situation qui devient récurrente ? Comment convaincre l'opinion publique de rester solidaire dans un contexte où elle est elle-même touchée par la crise ?

Les collectivités qui n'ont pas les moyens des Etats ou des instances multilatérales n'ont pas pour autant délaissé leurs partenaires.

Près de 400 collectivités françaises ont noué des liens forts avec des collectivités africaines, dont une grande partie dans les pays du Sahel. Animées par des élus et des équipes qui entendent bien peser sur le cours des choses, elles agissent depuis des dizaines d'années – certaines depuis plus de 40 ans – et ont accumulé une expertise unique sur l'ensemble des territoires dont elles connaissent tous les acteurs, qu'ils soient politiques, religieux ou économiques.

Ainsi, malgré leurs contraintes, en concertation permanente avec leurs homologues sahéliennes, elles continuent de se mobiliser. Avec, toujours, la même préoccupation : veiller à ce que toute aide d'urgence puis de long terme vienne en réponse

à des analyses conjoncturelles et structurelles ; veiller à ce que la finalité de toute action demeure le renforcement des capacités des collectivités sahéliennes pour leur permettre d'assurer les services de base aux populations de leurs territoires.

La crise politique et militaire du Mali, qui affecte les pays voisins, a sans aucun doute réactivé les flux de solidarité. Depuis l'enlèvement du pays, après le coup d'Etat du 22 mars, un plaidoyer collectif s'est mis en place au sein des groupes-pays de Cités Unies France comme au niveau local. Dans les réunions publiques ou lors des assemblées délibérantes, les élus prennent la parole pour mobiliser et rendre hommage à leurs partenaires, qui nous montrent chaque jour leur engagement auprès des populations.

Cités Unies France (CUF) a multiplié les rencontres entre élus du Nord Mali et élus français et a lancé un fonds d'urgence qui sera géré par les collectivités donatrices. La question de l'insécurité alimentaire pourrait être un des aspects traités par ce fonds.

En outre, nous avons lancé une réflexion sur les modalités d'une possible collaboration entre collectivités travaillant dans le développement et acteurs de l'urgence humanitaire. Nous affirmons la possibilité de faire collaborer de manière complémentaire ces deux mondes qui se connaissent mal.

Ce réinvestissement collectif au Mali sur fond de crise politique grave pose

la question de l'insécurité humanitaire et du rôle central que peuvent jouer les collectivités locales sur cette question. Lorsque, le moment venu, et nous souhaitons que ce soit le plus tôt possible, les désordres politiques s'atténueront, l'humanitaire laissera à nouveau la place au développement. La solidarité dont font preuve les collectivités locales françaises ne se démentira pas. Elle tirera les leçons de l'expérience actuelle.

BERTRAND GALET
DIRECTEUR GÉNÉRAL
CITÉS UNIES FRANCE

VOIR ÉGALEMENT L'ENTRETIEN AVEC L'ADJOINT AU MAIRE DE PARIS PIERRE SCHAPIRA EN PAGE 12.

Nourrir ou conduire : il faut choisir !

Les politiques de soutien aux agrocarburants mettent en péril la sécurité alimentaire mondiale

D'ici à 2020, 20% de l'énergie consommée en Europe devra provenir de sources renouvelables. C'est l'objectif ambitieux que s'est fixée l'Union européenne en adoptant en 2009 la directive sur « la promotion de l'utilisation d'énergie produite à partir de sources renouvelables » - dite « directive EnR ».

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique et de pressions croissantes sur les ressources naturelles de la planète, réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) en limitant au maximum l'utilisation de ressources fossiles polluantes et en favorisant le développement des énergies renouvelables n'est pas seulement un choix économique intelligent : c'est une nécessité vitale. Pourtant, la directive EnR pose problème. Parallèlement à cet objectif global positif, elle fixe

un objectif spécifique au secteur des transports, hautement polluant. Dans ce secteur, c'est au moins 10% de l'énergie consommée qui devra provenir de sources renouvelables d'ici à 2020. Aux dires de la Commission européenne elle-même, cet objectif sera atteint à 90% à travers l'utilisation d'agrocarburants.

Les agrocarburants, et non biocarburants comme de nombreux acteurs voudraient les appeler pour mieux les vendre, sont produits à partir de matières premières agricoles. Il s'agit soit d'agrodiesels issus d'oléagineux (palme, soja, tournesol, colza, jatropha...), soit d'éthanol à base de céréales (maïs, blé...), de betterave ou de canne de sucre. Ils constituent bel et bien une énergie renouvelable, mais ne tiennent pas pour autant leurs promesses en matière environnementale : si l'on

prend en compte les effets directs et indirects liés à leur production, 80% des agrocarburants utilisés aujourd'hui produisent plus de GES que l'essence ou le diesel ! Alors, les politiques de promotion des agrocarburants seraient-elles une fausse bonne idée pour lutter contre le changement climatique ? Incontestablement oui ! D'autant plus que leurs impacts sur la sécurité alimentaire mondiale sont dramatiques.

En effet, la demande croissante en agrocarburants de l'Union européenne et d'autres pays riches comme les Etats-Unis dérègle complètement les marchés alimentaires mondiaux. Les céréales et les oléagineux destinés aux marchés des agrocarburants n'alimentent plus les marchés alimentaires, alors qu'au niveau mondial, la demande alimentaire augmente. Résultat implacable : les prix des denrées alimentaires

augmentent. En outre, une concurrence se crée entre les marchés alimentaires et les marchés énergétiques : les cours des produits agricoles tendent à suivre les cours du pétrole, particulièrement volatiles. Or, on le sait, la sécurité alimentaire mondiale est intimement liée aux prix alimentaires. Assez de denrées alimentaires sont produites chaque année pour nourrir l'ensemble de l'humanité. Pourtant, une personne sur huit dans le monde souffre de la faim, pour la simple et bonne raison que les ménages les plus pauvres ne peuvent pas acheter de quoi se nourrir. Dans ce contexte, favoriser la hausse des prix alimentaires en créant de toutes pièces une demande artificiellement élevée sur le marché des agrocarburants est tout simplement irresponsable, voire criminel.

D'autant plus que le marché juteux des agrocarburants pousse les entreprises

privées à accaparer de plus en plus de terres agricoles dans les pays du Sud ! L'Europe est incapable de produire l'intégralité des agrocarburants dont elle aura besoin pour atteindre ses objectifs. Il faudra donc importer environ 60% des agrocarburants que l'on consommera en Europe en 2020, et les investisseurs ne s'y trompent pas ! Environ deux tiers des terres accaparées entre 2000 et 2010 serviraient à produire des agrocarburants. Quand on sait que 80% des personnes souffrant de la faim dans le monde sont des producteurs d'aliments, une conclusion s'impose : priver les paysans de leurs terres revient à bafouer le droit à l'alimentation des plus vulnérables, et à aggraver l'insécurité alimentaire mondiale.

Face à ce constat catastrophique, la seule solution raisonnable consiste à renoncer aux objectifs d'incorporation d'énergies renouvelables dans le secteur des transports. La lutte contre le changement climatique et la promotion des énergies non polluantes doit rester une priorité de l'UE, mais les agrocarburants n'ont tout simplement pas leur place dans une telle stratégie.

CLARA JAMART
RESPONSABLE DE PLAIDOYER
POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
OXFAM FRANCE

Un agrocarburant pas comme les autres

Les agrocarburants paysans dits « de proximité » ou « en filière courte » peuvent apporter une solution durable pour satisfaire les besoins primaires des populations qui n'ont pas d'accès à l'énergie.

Bien loin des objectifs visés par la production industrielle et intensive d'agrocarburants, les petites productions développées en filière courte dans le cadre de projets visant à améliorer l'accès à l'énergie des zones enclavées dans les pays en développement peuvent présenter une alternative durable et intéressante sur le plan de la sécurité alimentaire.

Les productions massives d'agrocarburants visant à satisfaire le secteur des transports européens nécessitent de gros volumes et entraînent dans leur sillage une cascade de problématiques et de conséquences néfastes sur le plan tant environnemental que sociétal.

Ainsi les biocarburants industriels en

production intensive sont de plus en plus contestés, et à juste titre, car leur impact peut s'avérer dévastateur pour la sécurité alimentaire. Leur essor tend à resserrer les liens déjà existants entre marché de l'énergie et marché agricole, la volatilité de l'un entretenant la volatilité de l'autre.

En revanche, la production d'agrocarburants paysans, développée uniquement dans l'objectif de répondre au besoin crucial de l'accès à l'énergie des populations les plus vulnérables, devrait légitimement être admise. Il est important sur ce point de se prémunir des amalgames ou raccourcis simplistes. Il n'existe pas qu'un seul modèle de production de biocarburants : sont-ils destinés à un usage local ou international ? Au secteur industriel, automobile, ou pour l'énergie des particuliers ? Sur ce plan, il apparaît indispensable de distinguer le bon grain de l'ivraie.

Lorsqu'il s'agit d'œuvrer pour l'accès à une énergie durable et abordable

en zones rurales, la production d'agrocarburants participe à sécuriser les activités de transformation agroalimentaire, qui par ricochet permettent de soutenir la sécurité alimentaire des populations concernées.

En effet, la transformation agroalimentaire motorisée diminue les pertes post-récoltes et permet une alimentation locale diversifiée. Elle réduit la charge de travail de la cuisinière et génère des revenus aux transformateurs.

C'est dans cette optique que le GERES a développé une nouvelle approche : dimensionnée pour un territoire donné, la production locale d'une huile végétale pure à base de jatropha se substituant au gasoil trop cher répond ainsi à un besoin constant d'énergie pour les transformateurs et génère aussi de nouveaux revenus aux producteurs.

Une filière ? Oui, mais locale et responsable !

Le projet « ALTERRE-JATROREF » proposé au Bénin et au Mali est avant tout basé sur un diagnostic approfondi des acteurs de la filière qui vise à dimensionner une offre répondant à la demande des transformateurs locaux.

Dans le Zou (Bénin), M. Badé achète quotidiennement 3 litres de gasoil pour le fonctionnement de son moulin. Cette charge, qui augmente avec le cours du baril, se répercute aujourd'hui à 70% sur le prix de vente de la céréale moulue. A terme, son activité risque de s'interrompre car le consommateur final ne peut pas subir la fluctuation des prix.

En substituant totalement ou partiellement le gasoil par de l'huile végétale pure de jatropha, M. Badé réduit sa dépendance aux énergies fossiles et garantit l'accès aux produits à un prix constant. Le défi reste alors de sécuriser la production locale d'une huile végétale pure.

Pour ce faire, le GERES, l'IRAM et ses partenaires ont inscrit au cœur de leur démarche l'engagement volontaire des paysans à produire sur des surfaces agricoles correspondant à la demande en carburant des opérateurs économiques alentours.

Développée en relation avec des organisations paysannes locales sur des superficies limitées à l'échelle de chaque exploitation et de la zone d'intervention, l'initiative ne met pas en danger les productions vivrières traditionnelles.

Une expérience riche d'enseignements pour l'Afrique de l'Ouest

Les enjeux locaux et globaux sont bien compris des acteurs du projet. Parfaitement conscients des risques économiques liés à l'émergence de cette nouvelle filière sur leur propre sécurité alimentaire, ils contiennent leurs activités dans un cadre circonscrit aux impacts positifs : maîtrise des coûts de l'énergie, accès aux services de transformation, amélioration de l'alimentation, création d'emplois, augmentation des revenus. Lorsque la filière s'ajuste aux réalités d'un territoire, l'économie se développe ; par et au bénéfice des populations locales.

GÉRALDINE PALLIÈRE
COORDINATRICE AFRIQUE DE L'OUEST
CAROLINE PIERRET
CHARGÉE DE COMMUNICATION,
GERES

Améliorer la situation alimentaire des villages en Afrique : la solution passe aussi par l'accès à l'énergie

L'énergie solaire n'est pas réservée à l'éclairage ! En rendant possible des activités de production et de transformation, l'accès à l'énergie solaire contribue au développement et constitue un moyen pertinent pour améliorer les conditions de vie des populations rurales et renforcer la sécurité alimentaire. C'est une nouvelle encourageante pour les zones rurales qui sont les grandes oubliées des politiques publiques d'électrification en raison de contraintes trop lourdes ou de rentabilité trop faible.

Depuis 2008, le Gret met en œuvre en Mauritanie des projets d'électrification rurale par un système de plates-formes solaires multiservices. Entre l'équipement individuel et le réseau électrique, ces bâtiments, équipés de panneaux solaires, proposent des services électrifiés. Si les usages individuels sont possibles (recharge de téléphones portable, de batteries, etc.) la plate-forme solaire sert avant tout à

développer des activités économiques dans le village. En plus d'activités artisanales comme la soudure, la réparation de pneus ou la couture, certaines activités contribuent fortement à renforcer la sécurité alimentaire des populations. C'est le cas de la mouture de céréales et de la conservation des aliments dans des réfrigérateurs ou congélateurs solaires.

Le moulin à céréales permet aux populations de préparer leur farine en fonction des besoins. Fini le stockage de grandes quantités de farine qui pouvaient s'abîmer du fait des conditions de conservation inadéquates. Les céréales sont maintenant stockées en grains, puis moulues au jour le jour pour répondre aux besoins de la consommation de la famille et du bétail. L'introduction d'un moulin dans le village diminue la pénibilité du travail pour les femmes, à qui incombaient la corvée et qui laissent de côté leur pilon pour passer plus de temps dans des activités productrices, agricoles ou artisanales.

En permettant de stocker les aliments, le congélateur ouvre de nouvelles perspectives dans le village. Il permet par exemple d'accroître la disponibilité du poisson dans les zones qui ne sont livrées qu'épisodiquement et facilite la conservation de la viande. Les productions locales sont également renforcées. C'est notamment le cas du lait, qui peut maintenant être stocké dans le village, alors qu'il était auparavant consommé immédiatement après la traite. Le lait peut aussi être transformé pour fabriquer glaces et yogourts qui sont ensuite consommés localement ou vendus dans les villes avoisinantes.

Grâce aux plates-formes multiservices, les populations deviennent actrices de leur développement : elles choisissent les services qu'elles souhaitent voir installer et elles en financent une partie. Ainsi, sur la première phase du programme (2008-2011), les villages ont contribué en moyenne à hauteur de 16% du montant total de l'investissement, soit près de

5500 euros par village. S'ils sont d'accord pour investir un tel montant dans la plate-forme, c'est parce que les bénéfices sont importants : les services, autrefois éloignés, sont maintenant disponibles directement dans les villages. Ceci diminue leur coût (en supprimant les frais de déplacement), fait gagner du temps pour mener d'autres activités, et facilite la transformation des productions agricoles et alimentaires locales.

La plate-forme solaire constitue une solution idéale pour les zones isolées, où l'approvisionnement en carburant pour les groupes électrogènes est souvent complexe et coûteux. Les faibles contraintes d'entretien des solutions solaires sont un atout considérable pour certains villages qui peuvent rester coupés du monde pendant plusieurs semaines lors de la saison des pluies. Des solutions hybrides sont aujourd'hui aussi envisagées, avec des moteurs diesel ou à base d'huile

de jatropha, dans les gros villages où des activités de transformation agricole (décorticage, broyage, etc.) nécessitent une puissance énergétique plus importante.

Après une phase pilote réussie dans 24 villages, une centaine de nouveaux villages mauritaniens bénéficiera bientôt de ce système. Les autorités mauritaniennes se sont d'ores et déjà approprié le dispositif et pensent à son institutionnalisation à grande échelle. Une manière d'améliorer la vie de milliers de personnes tout en renforçant durablement la situation alimentaire du pays.

Plus d'informations sur ce projet : <http://www.gret.org/2012/06/projets-delectrification-rurale-du-gret-en-mauritanie>.

JACQUES MONVOIS
RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT RESSOURCES
NATURELLES ET SERVICES ESSENTIELS
ET **JULIEN CERQUEIRA**
RESPONSABLE DU PROJET ERUDI EN MAURITANIE
GRET

Construire la résilience face aux changements climatiques

870 millions¹ d'êtres humains souffrent de la faim dans le monde, et les changements climatiques menacent d'accroître fortement le nombre de personnes exposées à ce fléau. Selon les prévisions, l'ampleur et la fréquence des sécheresses et des tempêtes vont augmenter et s'accompagner d'effets encore plus dévastateurs. La raréfaction des ressources exacerbera les tensions sociales et accentuera les risques de conflit. Des millions de personnes supplémentaires seront exposées à la faim et à la dénutrition d'ici 2050. La plupart d'entre elles se trouveront dans les pays les plus pauvres de la planète, où faim, dénutrition et insécurité alimentaire sont déjà largement répandues.

La lutte contre l'aggravation de la faim et de la dénutrition provoquée par les changements climatiques sera l'un des principaux piliers du travail du PAM et de l'ensemble des acteurs locaux, nationaux et internationaux au XXI^{ème} siècle. De la prévision des chocs à la réaction rapide en cas de crise, en passant par le renforcement de la capacité de résistance aux menaces futures ou la consolidation des systèmes de protection sociale et des filets de sécurité, un éventail d'activités seront déterminantes auprès de dizaines de millions de personnes dont la vie et les moyens

de subsistance sont mis en péril par la dégradation de l'environnement, la pauvreté et les effets cumulés du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la faim.

Dans le cadre des programmes d'emploi ciblés qu'il mène en faveur des communautés exposées à l'insécurité alimentaire, le PAM met d'ores et déjà en œuvre des activités de conservation de l'environnement, de boisement et de reboisement, de gestion des terres et des eaux ou encore de production alimentaire et agricole en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Au Kenya, les programmes d'emploi ciblés dans les zones arides exposées aux sécheresses ont contribué à remettre en état 28 000 hectares de terres.

Ces activités sont essentielles pour aider les communautés à développer et à exploiter leurs ressources naturelles ainsi qu'à élaborer et renforcer des systèmes de sécurité alimentaire, et ce de manière durable. La restauration des infrastructures vitales endommagées par des phénomènes météorologiques extrêmes, et la construction de systèmes de drainage et d'irrigation, de routes et de voies d'accès aux marchés, comptent aussi parmi les opérations vitales menées dans bon nombre de zones isolées en proie aux catastrophes.

Mis au point en coopération avec des partenaires gouvernementaux dans le

monde entier, ces programmes ont permis et continuent d'apporter des changements notables et mesurables, de la remise en état de dizaines de milliers d'hectares de terres au Kenya à la réparation de centaines de puits et de réservoirs d'eau en Afghanistan, sans oublier la plantation d'une ceinture végétale pour protéger des villages maliens contre l'avancée du désert du Sahara.

Déterminer comment renforcer la résilience des communautés rurales face aux risques climatiques devient crucial pour lutter contre la pauvreté dans le monde. Pour relever ce défi, le PAM et Oxfam America ont lancé le projet R4, axé sur une combinaison de quatre stratégies de gestion des risques : gestion améliorée des ressources (réduction du risque), microcrédit (prise de risque calculée), assurance (transfert du risque) et épargne (réserves contre le risque). Le premier exemple de cette approche novatrice est le projet de transfert des risques pour l'adaptation dans la Corne de l'Afrique (HARITA). Le projet HARITA a permis aux paysans éthiopiens les plus démunis de souscrire à une assurance pour protéger leurs cultures au moyen de leur propre travail. Au cours de ses trois premières années d'exécution en Éthiopie, le projet a donné des résultats prometteurs, puisqu'il a fait passer le nombre de ménages contractant une assurance de 200 la première année à plus de 13 000 en 2011.

Nous avons aujourd'hui les outils, l'expertise et les connaissances pour juguler les effets dévastateurs du changement climatique qui se sont accélérés ces dernières années. Il est donc temps d'agir, maintenant.

1. Chiffres du rapport « The State of Food Insecurity » 2012 publié par la FAO, le PAM et l'IFAD.

MARINA CATENA,
DIRECTRICE DU PAM POUR LA FRANCE
ET LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO



© PAM / Riccardo Gangale

Sécurité alimentaire, variabilité des pluies et mobilité humaine : l'exemple de la Tanzanie

La gestion soutenable des ressources naturelles, rendue plus complexe par les changements climatiques, est intimement liée à la croissance économique de long terme. En prenant l'exemple de la Tanzanie, la question est aussi de savoir quel impact cette relation peut avoir sur ses populations les plus vulnérables.

De la relation entre changement climatique, sécurité alimentaire et croissance économique

L'économie tanzanienne, basée essentiellement sur une agriculture de type pluvial, est très impactée par les variations climatologiques, comme démontré par la relation établie entre produit national brut et variabilité des pluies (Van Aalst et al., 2007). Ces variations sont sous tension des changements climatiques accrus, entraînant une hausse de la fréquence et de la sévérité des sécheresses, des inondations et des orages (GIEC, 2007). Ces événements climatiques impactent ensuite en cascade la production agricole, la sécurité alimentaire et finalement la croissance économique globale.

L'étude prise comme base à cet article a été menée début 2012 dans les basses et hautes terres du bassin du Pangani (région du Kilimandjaro), afin de rendre au mieux compte de la grande diversité agro-climatique de cette zone très affectée par le changement climatique et caractérisée par une forte dépendance économique à la production agricole et à l'élevage, et donc aux ressources en eaux. Qu'elles soient captées dans les systèmes d'irrigation traditionnels existant (par exemple les ndiva) ou

directement reçues par les sols, les ressources en eaux sont maintenant caractérisées par une forte variabilité et imprévisibilité, ce qui est un facteur d'inquiétude renforcé pour les habitants de la zone.

Ils perçoivent ainsi comme principaux changements : une réduction de la période de pousse (68%), de plus longues périodes sèches pendant la saison des pluies (84%) et de forts orages plus fréquents. La hausse des températures et des vents plus forts sont eux considérés comme étant des facteurs d'exacerbation du manque d'eau. Enfin, la dégradation générale de l'environnement est aggravée par les sécheresses à répétition, l'accroissement constant de la population ou encore l'application défaillante des lois sur l'exploitation forestière.

Si l'analyse statistique de long terme (sur 60 ans) ne montre pas de tendance négative globale du niveau des précipitations locales, la recherche a mis en lumière sur le moyen terme (20 à 30 ans) des changements tels que le déclin de la saison longue, des précipitations annuelles totales et du nombre de jours pluvieux sur l'année ou encore la fin précoce des pluies. L'ensemble de ces facteurs impacte négativement sur la zone les productions vivrières et animalières et donc la sécurité alimentaire. 80% des ménages déclarent ainsi que leur capacité à produire des aliments est menacée par le changement climatique, et le manque d'eau reste le principal problème identifié.

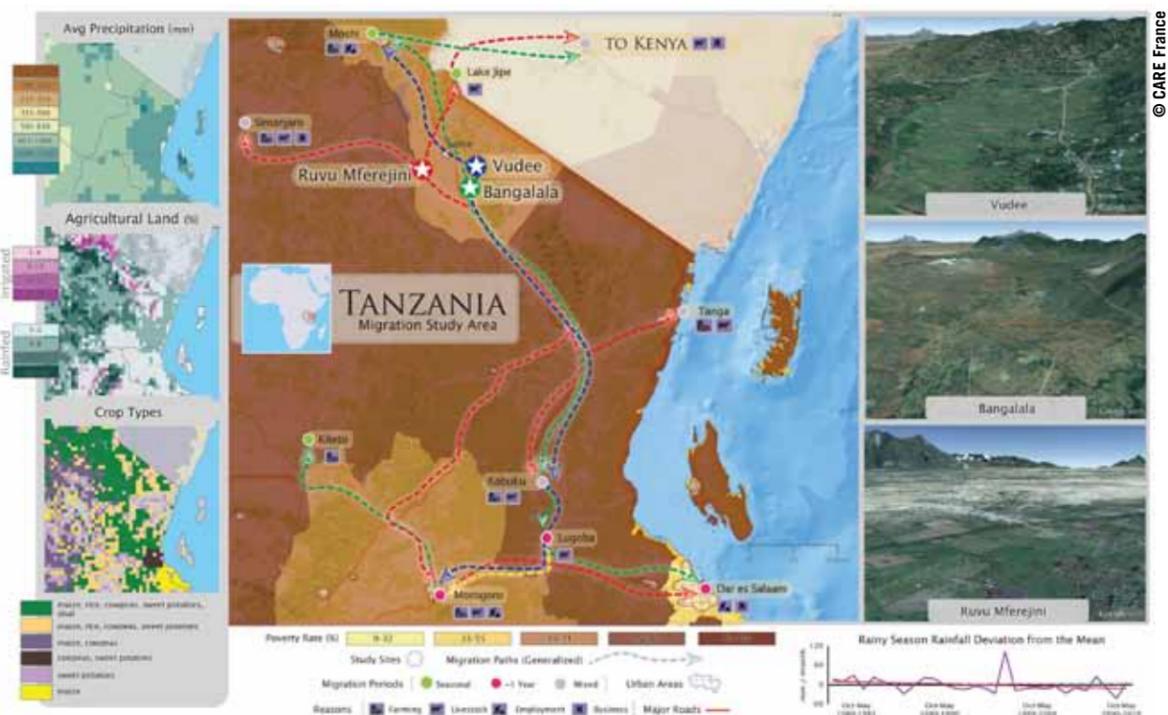
De la relation entre changement climatique, stratégies d'adaptation et migrations

Considérant le manque d'alternatives locales d'emploi hors secteur agricole, la mobilité devient une stratégie d'adaptation au risque climatique importante dans les villages étudiés. Dans l'ordre, les principales raisons de migration avancées par les répondants sont : (1) une intensification de la fréquence des sécheresses ; (2) des périodes de sécheresse plus longues ; et (3) le manque d'eau. Si le flux migratoire privilégié reste entre zones rurales, un tiers des répondants choisirait préférentiellement de migrer en zone urbaine, notamment à Dar es Salaam.

Enfin, il faut souligner que les personnes âgées et les femmes avec des enfants en bas-âge sont plus susceptibles de rester sur place et en cela peuvent donc être considérées comme les groupes les plus vulnérables aux impacts négatifs de la variabilité des pluies sur la sécurité des ménages. Le soutien à ces communautés rurales doit prendre en compte la nature des flux migratoires potentiellement induits, mais également les besoins des sous-groupes rendus plus vulnérables par l'ensemble des conséquences du changement climatique.

En conclusion, ces situations appellent à la mise en œuvre de projets d'agriculture résiliente au changement climatique, à une gestion et conservation optimisée des ressources en eau, et enfin à des stratégies de diversification des sources de revenu des communautés à risques et en particulier des femmes.

ALEXANDRE MOREL
DIRECTEUR DES PROGRAMMES
ET DU PLAIDOYER
CARE FRANCE



© CARE France

Cet article est basé sur les résultats préliminaires de l'étude "Where the Rain Falls" menée conjointement par CARE et l'Université des Nations Unies dans 8 pays et qui cherche à mieux comprendre les liens entre variabilité des pluies, sécurité alimentaire et mobilité humaine afin d'améliorer le soutien aux communautés dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique : <http://wheretherainfalls.org>. Les rapports détaillés de recherche seront publiés et disponibles fin novembre après COP 18 à Doha sur ce même site.

Entretien avec Pascal Canfin

« L'économie verte n'est pas une priorité pour les pays pauvres »

Article initialement paru dans

Le Monde



Pascal Canfin, ministre délégué au développement, est, avec Cécile Duflot, l'autre représentant écologiste au sein du gouvernement. Il dit vouloir fusionner les notions de développement économique et de développement durable.

Vos prédécesseurs étaient ministres de la coopération. Pourquoi êtes-vous devenu ministre du développement ?

C'est la conclusion d'une séquence historique engagée depuis trente ans. La mondialisation a signé la fin d'une relation fondée sur le passé colonial et a rendu indispensable un nouveau

partenariat avec l'Afrique. Ministre écologiste du développement, je peux consacrer 100 % de mon temps à une politique qui incite les pays les plus pauvres à adopter un mode de développement soutenable. Autrefois, développement économique et développement durable étaient deux notions distinctes. Il faut les fusionner.

Qui l'aide française doit-elle privilégier ? Les plus pauvres ou les plus dynamiques ?

Il s'agit d'un faux débat. Quand nous intervenons dans les pays émergents, nous le faisons sous forme de prêts. Ainsi la Chine ne reçoit plus d'argent

du contribuable français, mais l'Agence française de développement (AFD) lui prête des fonds pour décarboner son économie, car il est important - en Chine comme en France - qu'on protège le bien public mondial qu'est le climat.

En revanche, quand nous intervenons en matière d'éducation, de santé ou de lutte contre la pauvreté en Afrique, nous le faisons à travers des dons.

La France a choisi de faire passer par l'Union européenne une grande partie de son aide aux pays les plus pauvres : 20 % des financements européens sont français.

La France a une politique de dons de plus en plus parcimonieuse. Qu'en pensez-vous ?

François Hollande a promis durant sa campagne électorale que les dons bilatéraux seraient remontés à leur niveau de 2007. Cette promesse sera tenue.

Il s'était aussi engagé à augmenter la part de ces dons confiée aux organisations non gouvernementales. Le montant dont celles-ci recevront la responsabilité augmentera dès 2013 et passera de 45 millions à 90 millions d'euros d'ici à la fin du quinquennat.

A quoi l'échec de l'économie verte au sommet Rio +20 est-il dû ?

Pour les pays pauvres, ce n'est pas la

priorité. Les pays émergents ne veulent pas se faire imposer de modèle. Quant aux pays riches, ils éprouvent le plus grand mal à s'engager dans la voie d'une transition écologique et à financer celle-ci.

Nous sommes dans une situation de blocage. Mon rôle est d'identifier ceux qui, dans le monde en développement, pensent autrement et estiment que le développement durable n'est pas un luxe réservé aux pays riches.

Comment cela se traduira-t-il dans votre politique ?

Nous avons réorienté la politique énergétique de l'AFD. Pour les trois prochaines années, les investissements dans ce domaine, soit de 5 à 6 milliards d'euros, auront pour priorités les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la décarbonisation. Par ailleurs, je veux promouvoir le concept d'agriculture écologiquement intensive. Il faut, au Sud, augmenter la production agricole, mais pas n'importe comment.

Et, alors que les projets d'investissement de l'agence sont étudiés par un comité d'engagement qui évalue uniquement les risques financiers, l'AFD va se doter d'un deuxième comité qui évaluera les projets à partir de critères sociaux et environnementaux. Nous souhaitons que ces critères soient mieux intégrés dans les appels d'offres des bailleurs.

Quelle sera la part des recettes de la taxe sur les transactions financières affectée à l'aide aux pays pauvres ?

Le président de la République a confirmé, le 25 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, ce qu'il avait annoncé lors de la campagne électorale, à savoir qu'au moins 10 % de la taxe française sur les transactions financières seraient affectés au développement et à la lutte contre les fléaux sanitaires et les pandémies. Cela représentera environ 160 millions d'euros.

A quoi serviront les Assises du développement et de la solidarité internationale annoncées par le premier ministre ?

Cela fait quinze ans qu'il n'y a pas eu sur le sujet un dialogue de cette ampleur. Il s'agit de réunir tous les acteurs du développement pour discuter de la façon de mettre la politique française de développement au service du développement durable.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ALAIN FAUJAS ET GILLES VAN KOTE
LE MONDE

ENTRETIEN PARU DANS L'ÉDITION DU MONDE
DU 2 OCTOBRE 2012, REPRODUIT AVEC
L'AIMABLE AUTORISATION DES AUTEURS

Ville de Paris Entretien avec Pierre Schapira



Pierre Schapira est Adjoint au Maire de Paris chargé des Relations Internationales, des Affaires Européennes et de la Francophonie.

Dans un monde où les ressources en eau, en énergie et en terres se raréfient, quel peut être le rôle des autorités locales ?

La raréfaction de ces ressources, essentielles pour la sécurité alimentaire, pose l'enjeu de leur bonne gestion. Comment optimiser des ressources déjà contraintes ? Comment assurer leur répartition

équitable sur un territoire ? Le rôle des pouvoirs publics, et plus particulièrement des autorités locales, est crucial à cet égard.

Les autorités locales ont un rôle de coordinateur des politiques publiques sur leur territoire ; cela comprend également la gestion des ressources en eau, en terres et en énergie. Pour assurer ce rôle, les autorités locales des pays en développement ont besoin d'un renforcement de leurs capacités. La coopération décentralisée est une des pistes pour améliorer la gestion et la planification des ressources dans les pays en développement.

Quel est l'engagement de la Ville de Paris en la matière ?

A titre d'exemple, la Ville de Paris a notamment créé un partenariat fort avec la municipalité de Jéricho, en Cisjordanie, sur la question de l'eau. Paris a ainsi soutenu la ville de Jéricho dans la réalisation d'un schéma directeur de l'eau pour développer une stratégie de gestion durable de l'eau. Ce projet allie renforcement des services techniques des services d'eau de la ville de Jéricho, mais aussi renforcement des capacités de gestion et de planification.

Ce sont des partenariats qui doivent être renforcés et multipliés. Les solutions se feront à l'échelle de chaque territoire. Abordons un problème global de manière locale. Seule une approche multi-acteurs, autorités locales - acteurs de la société civile - entreprises - institutions internationales, sera efficace et valable pour la gestion de ressources essentielles à l'humanité.

VOIR ÉGALEMENT L'ARTICLE DE BERTRAND GALLET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CITÉS UNIES FRANCE, EN PAGE 9.

LE BAROMÈTRE DE LA FAIM 2012

UNE PUBLICATION



EN PARTENARIAT AVEC



Lancée en 2008, Convergences 2015 est la première plateforme de réflexion en Europe destinée à établir de nouvelles convergences entre acteurs publics, privés et solidaires pour promouvoir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et lutter contre la pauvreté et la précarité dans les pays du Nord et du Sud. Véritable réseau fédérateur, Convergences 2015 rassemble plus de 200 acteurs autour des enjeux des partenariats intersectoriels, de la coopération internationale, de la microfinance, de l'entrepreneuriat social, et du développement durable. Chaque année, le think-tank organise le Forum mondial Convergences 2015 et produit des publications phares, telles que le Baromètre de la microfinance et le Baromètre de l'entrepreneuriat social.
www.convergences2015.org

Remerciements : Céline Allaverdian, Ousmane Badiane, Bernard Bonnet, Gregory Bulit, Marina Catena, Jean-Baptiste Cavalier, Emilie Chassagnard, Christophe Chauveau, Julien Cerqueira, Marie-Jo Demante, Marc Dufumier, Lila Durix, Johnny Egg, Antonia Estrada, Alain Faujas, Heidi Fritschel, Bertrand Gallet, Klaus von Grebmer, Guillaume Grosso, Marie-Charlotte Henrion, Judith Jakubowicz, Clara Jamart, Gilles van Kotte, Constance Koukoui, Jean-Marc Leblanc, Mathilde Lestra, Henri Leturque, Christina Lionnet, Kristel Malegue, Jacques Monvois, Alexandre Morel, Laurent Muratet, Tolulope Olofinbiyi, Constanze von Oppeln, Géraldine Palliere, Luca Pavone, Caroline Pierret, Anna Postel, Joseph Rahall, Sarah de Rekenneire, Claudia Ringler, Mark W. Rosegrant, Pierre Schapira, Tening Senghor, Mathieu Szeradzki, Jennifer Thompson, Adrien Tomarchio, Maximo Torero, Christian Troubé, Etienne du Vachat, Doris Wiesmann, Yisehac Yohannes.

Pour plus d'informations : www.convergences2015.org **Citation suggérée pour ce document :** Baromètre de la faim 2012 Convergences 2015. **Remerciements particuliers à :** Emilie Chassagnard et Alexia Tronel de Convergences 2015, Marie-Charlotte Henrion et Adrien Tomarchio d'ACTED. **Conception graphique :** Advitam. **Mise en page :** Marie-Charlotte Henrion, Alexia Tronel. **Copyright :** Convergences 2015 octobre 2012 - Convergences 2015, 33, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris - France **Contact :** contact@convergences2015.org // 01 42 65 33 33.